

POLICE MAGAZINE



AGABEKOFF ET SON SECRET

Saurons-nous, grâce à cet ancien policier soviétique, la vérité sur la disparition du général Koutiepoïf ? Lire notre article page 12. (R.)

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX^e
Téléphone : TRINITÉ 72.96
Compte chèques postaux : 1475-65

POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.

FRANCE...	Un an (avec primes)...	50 fr.
	Un an (sans prime)...	37 fr.
	Six mois	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an	65 fr.
	Six mois	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois.
en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

LES FILOUTERIES D'UN FAUX AS DE LA CRAVACHE

Curieuse aventure à laquelle fut mêlé le regretté jockey George Stern.

Comme je me documentais récemment à la Sûreté générale sur les filouteries dont s'était rendu coupable aux environs de Chantilly un ancien lad qui se faisait passer pour le jockey Esling, l'inspecteur D... — qui s'était occupé de cette affaire — déclara :

« C'est tout ce qu'il y a de plus banal, cher monsieur. Au moins une fois par mois, un ancien lad se fait passer pour Esling, Garner ou Duforez, annonce qu'il va monter un cheval sûr, un cheval à cote naturelle, et ceux qui sont assez naïfs pour lui confier quelque argent ne le revoient jamais... à moins que ce ne soit au commissariat ou à la correctionnelle.

« Oui, fait banal et qui, de loin, ne vaut pas une aventure du même genre à laquelle je fus mêlé au début de ma carrière.

Un visiteur en costume de cheval.

« Cela se passait en province dans une petite ville de Normandie. Je ne sais plus exactement laquelle, car j'ai beaucoup travaillé depuis dans cette région.

« D'ailleurs, le nom de cette localité importe peu.

« Un matin de 1927 ou 28, le patron de l'hôtel de la gare de ladite localité vit arriver un petit homme fraîchement débarqué. Le nouveau venu était en costume de cheval. Porteur de deux lourdes valises, il demanda une chambre et, une tasse de chocolat avalée, très tristement... Ah ! oui fort tristement (ce fut surtout ce qui frappa le patron de l'hôtel), il pria l'hôtelier de lui indiquer où se trouvait le monument aux morts du pays.

« Ce monument avait été érigé en 1922, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, centre très habité de la petite ville.

« Le voyageur en costume de cheval laissa ses valises dans sa chambre, remplaça sa casquette beige par un feutre noir, sortit d'une poche de son veston un large crêpe qu'il glissa autour de sa manche gauche et, très ému, se dirigea vers le monument aux morts de la grande guerre.

Une belle mise en scène.

« Là, les habitants de la localité le virent, le chapeau entre les doigts, soupirant, parlant tout seul, s'essuyant furtivement les yeux, refoulant même un gros sanglot et enfin s'en retournant, accablé, vieilli de dix ans, semblait-il.

« Revenu à l'hôtel, cet étrange petit homme y déjeuna copieusement et demanda le nom et l'adresse de M. le Maire.

« Vers deux heures, il sonnait à la porte de ce dernier qui, justement, habitait sur la grand-place, face au monument aux morts.

« Le maire reçut l'homme en costume de cheval qui lui expliqua ainsi le but de sa visite :

« Monsieur, j'arrive de Chantilly. C'est la première fois que je me rends dans votre ville, mais j'en avais entendu dire tant de bien par des amis...

« Je suis venu visiter votre région, car je pense me retirer très prochainement des affaires et je veux m'installer dans un site de tout repos.

« J'attendrai ici la mort, terminant mes jours dans le calme, au milieu de mes souvenirs... de mes tristes souvenirs surtout.

« Le petit homme soupira, reprit sa respiration, car un sanglot l'étranglait, et ajouta :

« J'avais un fils unique, il a été tué à la guerre... cette maudite guerre... Ma femme est morte de chagrin en 19... Et je suis seul, seul...

« Alors je suis venu ici, parce que des amis m'avaient recommandé la région, comme je vous l'ai dit, mais aussi parce que mon fils l'avait visitée quelques semaines avant la déclaration de la guerre et qu'il en avait gardé un très beau souvenir.

« Le maire ému interrompit alors le visiteur pour déclarer :

« Le visiteur resta un moment silencieux. Il était bien évident qu'il se recueillait.

« Après quelques minutes, il reprit :

« J'ai gagné beaucoup d'argent dans ma profession (il ne disait toujours pas quelle était ladite profession) et comme je n'ai nul héritier que de vagues cousins qui ne m'intéressent point, je voudrais employer cet argent à secourir les malheureux et à soulager ceux qui souffrent.

« J'ai donc décidé de faire construire aux abords immédiats de votre localité un

hôpital et un asile. Dans ce but vous m'obligerez en me présentant aux personnalités marquantes de votre ville.

Un Mécène tombé du ciel.

« Le maire remercia vivement l'étranger pour de si intéressantes intentions et il s'empressa de grouper dès le lendemain, dans son bureau de l'hôtel de ville, tout ce que la localité comptait de personnalités : notaires, avocats, médecins, représentants de grandes banques, architectes, entrepreneurs, etc.

« Pendant une semaine, on visita la petite ville et ses alentours pour trouver le meilleur emplacement. Le généreux visiteur faisait établir des devis, n'était jamais troublé par un prix excessif, répétait :

« Avant tout, je veux que ce soit bien. Il faut construire mon hôpital dans les meilleures conditions, ne rien négliger pour donner aux malades, vieillards et indigents le maximum de confort. Je ne serai jamais à cent mille francs près du moment que ce que vous me proposez me paraîtra d'une indéniable utilité.

« Ces messieurs de la petite ville étaient émerveillés.

« Mais nul n'avait pu encore savoir ce que faisait le Mécène tombé du ciel.

La carte révélatrice.

« Un jour pourtant, après avoir écrit quelques lettres dans le bureau de l'hôtel, le visiteur laissa sur la table une carte de visite au dos de laquelle il avait fait quelques comptes relatifs à l'hôpital qu'il rêvait de faire construire.

« La petite bonne qui avait trouvé ladite carte l'avait montrée à son patron, lequel n'avait rien eu de plus pressé que de la porter au maire.

« Le mystérieux Mécène qui s'était fait inscrire à l'hôtel de la gare sous le nom de Jean Durand, sans profession, venant de Chantilly, était enfin connu.

« Comme dès le lendemain de son arrivée tout le monde connaissait ses généreuses intentions, son hôtelier n'avait pas osé lui demander la présentation de pièces d'identité, mais nul n'était assez naïf pour ne pas comprendre que « Jean Durand » était un nom d'emprunt.

« Oui, maintenant, grâce à la carte oubliée — volontairement, comme vous l'allez voir — on savait que le sympathique visiteur n'était autre qu'un roi de la cravache de la région parisienne.

Sa carte portait en effet ces mots :

George Stern, jockey.
Chantilly (Oise).

« Quelques heures après cette si intéressante découverte, une nouvelle réunion des « personnalités marquantes » de la petite ville avait lieu à la mairie.

« Dès l'entrée de l'étranger, le notaire V... vint au-devant de lui et demanda :

« Alors, cher ami, vous allez nous quitter pour quelques jours, paraît-il ?

« En effet, répondit l'interpellé, mais ce ne sera qu'une absence de quarante-huit heures.

« Nous regretterons de ne pouvoir vous féliciter de votre succès probable.

« Mon succès probable ? Que voulez-vous dire ?

« Dame, ne devez-vous pas monter dimanche à Chantilly, monsieur Stern ?

« Le petit homme se mordit les lèvres, commença un geste de protestation et finalement avoua :

« Eh bien oui, je suis le jockey George Stern. Je ne voulais pas le dire avant la commande définitive de l'hôpital que je vais faire élever chez vous. Je m'étais laissé dire qu'en province les gens de courses étaient généralement quelque peu suspects...

« On protesta aussitôt. Suspects ?... En tout cas, pas les grands jockeys. Au contraire, ces messieurs, pour la plupart, s'intéressaient au sport hippique.

Une belle carrière.

« Et aussitôt on parla courses de chevaux et l'on rappela à George Stern ses mémorables performances.

« Le visiteur ne se fit pas trop prier pour conter ses souvenirs d'homme de cheval : ses débuts comme lad chez son père et la façon magistrale dont il gagna toutes les grandes épreuves classiques avec les cracks de l'écurie Edmond Blanc.

« Mais il fallait en revenir à l'hôpital, et pour un moment on cessa de parler de courses de chevaux. Toutefois, la réunion

terminée, le notaire V..., qui était un joueur enragé, risqua :

« Monsieur Stern, quand vous monterez un cheval sûr, il faudra nous mettre dans la confiance et nous permettre d'en profiter.

« Oui, oui, approuvèrent les autres membres du conseil.

« Ça non, répondit nettement le généreux étranger. Je n'ai jamais donné un tuyau de ma vie. Ce n'est pas à la fin de ma carrière que je commencerai.

« On n'insista pas ce jour-là, mais on se réserva de revenir sur cette question.

« Pendant quinze jours, chaque fois qu'on se réunissait, on tentait de faire revenir George Stern sur sa décision.

« Un soir enfin comme quelques difficultés s'étaient présentées au sujet de l'achat du terrain choisi pour la construction de l'asile, le notaire V... annonça une bonne nouvelle :

« Monsieur Stern, j'ai presque obtenu gain de cause. J'ai vu le comte de F... Je crois que je parviendrai à le décider à nous céder une partie de ses terres... Mais ce sera à une petite condition...

« Acceptée d'avance, fit imprudemment le Mécène.

« Vous êtes pris, triompha le notaire... Car ma condition est que vous nous donniez enfin le tuyau tant espéré.

« Le petit homme se mit à rire, reconnut qu'on l'avait « eu » et accepta finalement de rompre pour une fois avec ses habitudes.

Un coup sûr... qui le fut en effet.

« Le tuyau ne vint que trois semaines après.

« Une bonne affaire, annonça un matin l'étranger. Dimanche, Longchamp, je monterai Belle de nuit. C'est une pouliche de qualité, de classe même. La dernière fois qu'elle a couru à Saint-Cloud, elle n'a pas été placée, mais elle était mal montée par un apprenti dont la selle s'est désanglée au moment de l'effort. Cette mauvaise performance donnera de la cote à Belle de nuit, du six contre un pour le moins. C'est un coup sûr.

« Et le petit homme conseilla à ses nouveaux amis de miser gros chez un book.

« Non, non, refusa le notaire. C'est vous qui voudrez bien vous charger de ce pari.

« Mais vous savez bien qu'un jockey n'a pas le droit de jouer.

« Vous avez bien quelqu'un pour vous rendre ce service. Si, si, nous tenons à vous confier nos mises. D'ailleurs, inutile qu'on sache cela ici. Nos épouses seraient mécontentes d'apprendre que nous jouons aux courses. Les femmes, vous savez, surtout en province, s'affolent de ces choses...

« Le Mécène céda encore sur ce point.

« On consulta les journaux de courses, on vit qu'en effet Belle de nuit montée par Stern partirait à une cote rémunératrice, et la veille de l'épreuve, quelques heures avant le départ du grand jockey, le notaire V... vint apporter les enjeux des hautes personnalités de la ville, enjeux atteignant la coquette somme de vingt-huit mille francs.

Triste réveil.

« Vous pensez bien que les habitants de la petite localité normande ne revirent jamais le jockey George Stern depuis sa facile victoire avec Belle de nuit, car Belle de nuit gagna bel et bien.

« Ne se croyant toujours pas les victimes d'un aigrefin puisque le tuyau n'avait pas crevé, ils désignèrent le notaire V... qui s'en fut réclamer des comptes à Stern, un jour que le jockey montait à Maisons-Laffite.

« Le malheureux notaire reconnut tout de suite qu'il... ne reconnaissait pas la fine cravache et il conta ses malheurs au vrai Stern, qui s'amusa fort de tant de naïveté, l'existence seule de ce prétendu fils étant une impossibilité.

« Lesdites victimes du faux jockey n'eurent qu'une compensation à leur pénible désillusion, George Stern, le vrai ! accepta d'aller déjeuner un jour dans la petite ville normande.

« Mais il refusa lui aussi de confier le moindre tuyau et, comme on insistait, il donna ce conseil plein d'ironie et de bon sens à la fois :

« Ne jouez jamais les tuyaux des gens dont l'honorabilité ne vous a pas été prouvée. Quand ils arrivent, vous n'êtes jamais payé.

« Mais alors, ceux des gens honnêtes ? demanda le notaire.

« Oh ! ceux-ci, fit Stern, il ne faut pas les jouer non plus, car ils n'arrivent jamais

JEAN KOLB.

Les mots croisés de "Police-Magazine"

Problème.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement :

- Tirer adroitement d'une personne, en paroles, tout ce qu'on peut en tirer.
- Fixé sur des bases solides. — Hareng saur, dénommé irrévérencieusement « gendarme ».
- Il faut la jouer, vous la gagnerez ! — En cet endroit précis.
- Vaste mesure. — Dans l'alphabet grec. — Terminaison de verbe à l'infinitif.
- Espèce d'euphorbe.
- Lisière d'un bois. — Quelquefois chaud.
- Venus au jour, même la nuit. — Dans la gamme musicale. — A montré sa joie et ses dents en même temps.
- L'accusé entre dans la bonne, c'est-à-dire dans celle des aveux : c'est parfait !
- Ils ont pour mission de maintenir la sûreté publique.

Verticalement :

- Cet énergumène est mûr pour y aller.
- Consommer. — Un songe qui ne se réalise pas toujours.
- Elle arrose le pays de la truffe. — Père de Jason, qui fut rajeuni, non par Voronof, mais par Médée.
- Argile. — Abréviation courante d'un mot latin.
- Département montagneux et cours d'eau de France. — Roue à gorge d'une poulie.
- Une enquête un peu... audacieuse, car enquête doit toujours rimer avec discrète.
- Disposition particulière de cheveux. — Clef musicale.
- Cacher : gare à la complicité !
- Un laborieux travail d'insectes. — Une des Cyclades.

MARCELLAC.

Solution du problème précédent.

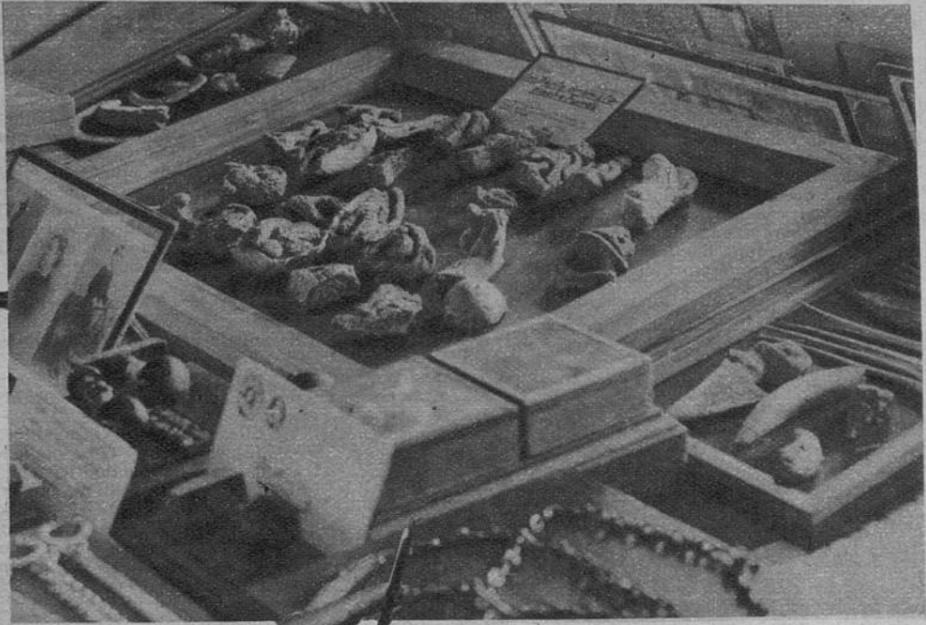
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	B	E	R	T	I	L	L	O	N
2	O	T	E	R	I	O	E		
3	X	C	I	G	A	R	E		
4	E	R	A	S	I	N	E		
5	S	E	S	F					
6	A	P	A	C	H	E	S	I	
7	A	T	E	U	N	E			
8	H	I	E	R	R				
9	I	F	E	D	E	N			

LE MUSÉE DU CRIME A VIENNE

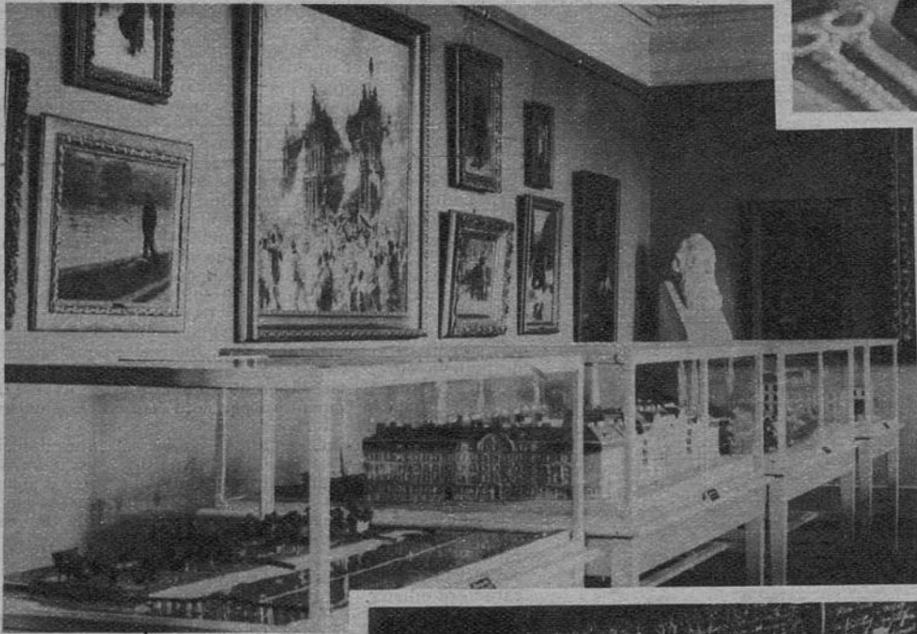
Canne-revolver qui a, à son actif, plusieurs crimes. (W. W.)

Il renferme des souvenirs impressionnants.

La France possède des musées de tous genres, et certains, tels le musée Dupuytrrin ou celui de Cluny, renferment des pièces d'un intérêt peu banal. Le premier, comme on le sait, contient des objets rarissimes sur les cas patho-



Vestiges criminels préhistoriques. (W. W.)



Une des salles du musée du crime à Vienne. (W. W.)

logiques, et le second s'enorgueillit de pouvoir montrer la fameuse ceinture de chasteté. Mais, un musée du crime, aucune de nos villes n'en possède. Certes, il fut question, à diverses reprises, d'en créer un, mais ce projet n'a pas encore été réalisé.

Bien des objections sont présentées contre l'ouverture d'un musée du crime à Paris : publicité dangereuse et scandaleuse, mauvais exemple à craindre, etc. Mais on pourrait répondre à ces arguments que ce musée ne serait pas obligatoirement public, qu'il pourrait être privé. Au point de vue de l'instruction et de la documentation policières, il présenterait un intérêt de premier ordre.

Toujours est-il que si pareil musée n'existe pas encore à Paris, il en est un à Vienne dont les collections suscitent avec raison la curiosité.

On voit, dans les stands de cette exposition pittoresque, des cannes plombées et des cannes à épée de tous modèles, qui au cours de bagarres ont causé des morts et des blessés et conduit leurs propriétaires en prison ; des billots sur lesquels des têtes coupées ont saigné ; des haches qui ont tranché de multiples chefs de condamnés à mort ; des chaînes pesantes qui ont enserré des milliers de bras et de jambes dans les geôles humides ; des cages de fer aux puissants barreaux ; des uniformes de bagnards tout usagés, sinistre garde-robe ; des tenailles, des marteaux, engins de torture d'un âge révolu, heureusement pour l'humanité.

Voici le petit couteau à la pointe aiguë qui appartenait à un assassin sadique ; il a transpercé quatre cœurs de femmes ; ce culot de bouteille a servi à assommer, dans un débit louche de Vienne, huit personnes, massacre atroce dû à l'alcool. Voici toute une série de menottes, depuis le spécimen primitif jusqu'à l'appareil le plus perfectionné.

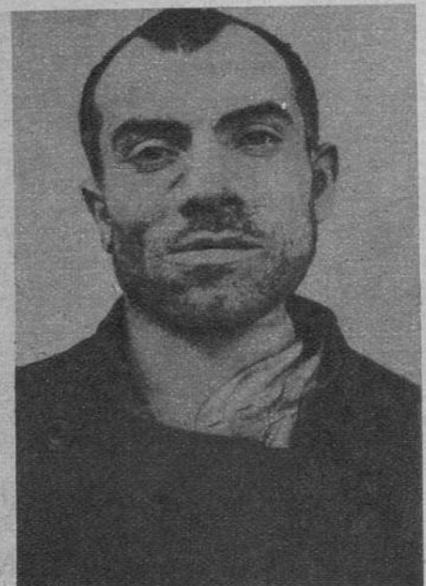
Mais quels sont ces masques horribles ? Ce sont les moulages des têtes d'assassins célèbres, sinistres dans le plâtre blême. A côté, un petit maillet : cet engin a tué trois petits enfants, œuvre sanglante d'un dément. A ces clous pendent des cordelettes qui ont étranglé ; des poignards, des stylets, des revolvers de tous calibres, pièces à conviction de causes célèbres.

Continuons cette visite hallucinante : un portrait accroché à ce mur attire notre attention : il représente un buste d'homme aux traits durs, d'un aspect de brute. Il évoque un des attentats les plus sensationnels : le 6 septembre 1898, la plus belle souveraine d'Autriche, l'impératrice Elisabeth, villégiaturait en



Canne-épée d'aspect inoffensif, mais arme redoutable entre les mains d'un malfaiteur. (W. W.)

Suisse. Ce matin-là, elle avait projeté d'aller rendre visite à son amie, la baronne



Le portrait de Lucheni, qui poignarda la plus belle impératrice d'Autriche. (W. W.)

Adolphe de Rothschild, qui habitait à l'autre extrémité du lac, au château de Pregny. Elle était accompagnée d'une seule dame d'honneur, la comtesse Szatary. Elle se dirigeait vers l'embarcadère des bateaux lorsque surgit de derrière un arbre du quai du Mont-Blanc un individu qui se précipita sur elle et lui perça le cœur d'une lame triangulaire grossièrement fichée dans un morceau de bois. La plus belle impératrice expirait peu après. Ce lâche assassin, c'était l'anarchiste italien Lucheni. Ce portrait, c'est le sien, voué à l'exécration des Viennois, qui portèrent longtemps le deuil de leur gracieuse impératrice.

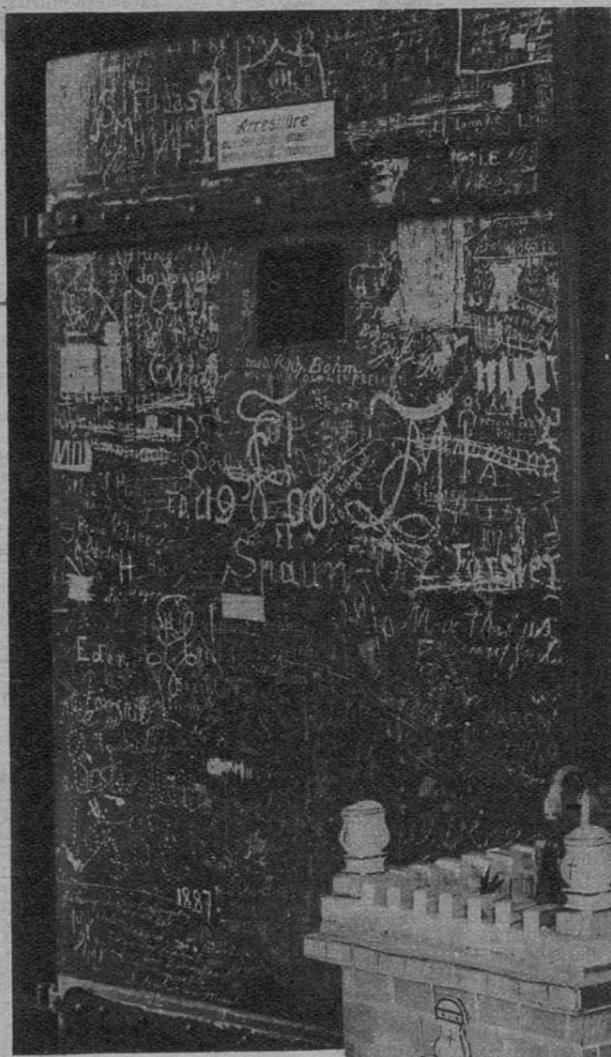
Passons à d'autres pièces qui méritent une attention spéciale. Voici une porte de cellule, lourde et massive ; elle provient de la prison de la rue Théobald, à Vienne ; elle est marquée de nombreux graffiti ; ce sont les étudiants viennois qui, enfermés dans l'établissement pénitentiaire, à la suite d'une bagarre de rues, ont gravé leurs noms en plein bois, en souvenir de leur détention éphémère.

Mais quelle est cette apparition de cauchemar ?

Se trouve-t-on dans l'antre de quelque Barbe-Bleue ? Ce sont, rangés sur des casiers, en une exhibition macabre, quatorze crânes décharnés ; sur la planche du bas, trois têtes momifiées. Ce sont là les restes de condamnés à mort, pendus haut et court ; les trois dernières têtes sont celles de trois criminels exécutés de 1901 à 1903. Ce spectacle est digne d'inspirer un Edgar Poe.

Mais détournons nos regards de cette vue d'horreur. Le passé a fourni au musée du crime de Vienne un intéressant apport : dans une vitrine, on remarque des armes provenant de fouilles préhistoriques.

Mais ce musée du crime, qui est aussi le musée de la police, n'a pas voulu omettre le côté éducatif : on peut remarquer des maquettes d'écoles de police d'où sont sortis les détectives les plus fameux de l'Autriche. Ce sont en somme les écoles de Saint-Cyr de la police criminelle. Les cours qui y sont donnés achèvent de perfectionner



Une porte de geôle couverte de signatures gravées en plein bois par des prisonniers. (W. W.)



Voici un petit chef-d'œuvre d'ingéniosité dû à un prisonnier patient : une église en boîtes d'allumettes. (W. W.)

les jeunes policiers, tout est mis en œuvre pour développer leur flair et leur sagacité; ils sortent de ces établissements policiers diplômés.

D'ailleurs, tout ce qui intéresse la police est là, sous les yeux des visiteurs, sous la forme de documents, de photographies ou en réalité. On comprend quel parti les policiers instructeurs peuvent tirer de cette éducation visuelle pour leurs élèves. La partie historique n'a pas été oubliée: c'est ainsi que l'on peut voir dans des cadres des ordonnances et des procès-verbaux qui remontent à l'époque des premières polices. Voici, par exemple, une affiche portant sur la taxe accordée par tête au bourreau, au XVIII^e siècle. Le tarif des supplices infligés aux condamnés est indiqué sur ce même tableau: les coups de martinet sur une place publique, l'emploi des instruments de torture, etc., font l'objet d'un barème fort suggestif.

Neue
von Sr. kaiserl. königl. apostol. Majestät
durch eingelangte allergnädigste Resolution
de dato 7ten Juni 1773 beangenehmte
Freymanns Tarordnung
vor ganz Innerösterreich.

No.	Bestandtheil	fl. fr.
1mo.	Kiefergeld des Freymanns samt Knecht vor Hin- und Ruckreis des Tags	45
2do.	Koffgeld des Tags, unterwegs, und in loco	15
3tio.	Wirthgeld des Tags	45
4to.	Wirthspausung des Tags	45
Tax für eine peinliche Frage		
5to.	Für Uebernehmung des Torquendi, nichts	•
6to.	Für Aufschichtung des Tags mit Anweisung, und Abweisung der Kisten zusammen	15
7mo.	Für die Zurückung deren Schnuren und Weinguns Instrumenten	15
8vo.	Für eine peinliche Frage durch 15 Minuten	15
9no.	Durch 30 Minuten	30
10mo.	Durch 45 Minuten	45
11mo.	Durch 60 Minuten	1
12no.	Für dem Knecht Trinfach	45
13tio.	Für Beschäftigung eines Zeichens an Rücken, sammt der darüber zu geben habenden Auskunft	1
Tax für das Ausschreiben, Einschreiben deren Relegations Buchstaben, und Relegiren.		
14to.	Für Uebernehmung des Relegandi, nichts	•
15to.	Für Selben auf den Pranger, oder eine Schandbühne zu stellen	15
16to.	Für einen halben Stampfen Schlag mit 15 Streichen	15
17mo.	Für den ganzen Stampfen Schlag mit 30 Streichen	30
18vo.	Für Einschreibung deren Relegations Buchstaben, und	•
19no.	Für das Einreiben derenelben mit Pulver, vor dem zusammen	45

Affiche portant sur la taxe accordée par tête au bourreau au XVIII^e siècle. Voici, du reste, la traduction de cette affiche.

NOUVELLE TAXE du Bourreau FREYMAN

valable pour toute l'Autriche Intérieure approuvée par ordonnance de sa très Gracieuse Majesté Impériale Royale et Apostolique, en date du 7 juin 1773.

1.	Prise de livraison par Freyman et son aide, voyage aller et retour	45
2.	Pension de la journée, en route et sur les lieux mêmes	15
3.	Indemnité journalière	45
4.	Pension des chevaux	45
Taxe pour une « question » (torture).		
5.	Prise en charge du délinquant	•
6.	Installation du cheval et avec la poulie et sa corde et enlèvement des échelles, ensemble	15
7.	Exhibition des cordes et des instruments de torture	15
8.	Pour une question de 15 minutes	15
9.	Pour une question de 30 minutes	30
10.	Pour une question de 45 minutes	45
11.	Pour une question de 60 minutes	1
12.	Pourboire de l'aide	45
13.	Visite d'une marque au dos avec rapport la concernant	1
Taxe pour la préparation et marquage des lettres de rélegation.		
14.	Prise en charge du condamné à la rélegation	•
15.	Exposition du condamné au pilori ou sur un tréteau d'infamie	15
16.	Pour une demi-fustigation de 15 coups	15
17.	Pour une fustigation entière de 30 coups	30
18.	Marquage des lettres et friction de ces lettres avec de la poudre pour les fixer	45

Parmi les autres curiosités que l'on peut voir, on remarque un intéressant travail de condamné, exécuté en prison; on sait que l'ingéniosité des prisonniers à qui le temps n'est pas mesuré et qui ont souvent toute une vie pour réaliser une œuvre, est extrême; on connaît de petites merveilles de ce genre. Le musée de Vienne présente une petite église, avec son clocher, son portail, sa plate-forme, ses fenêtres, etc., édifiée en boîtes d'allumettes, d'un effet très original.

De hauts fonctionnaires appartenant aux polices du monde entier ont visité le musée de Vienne en détail, passant de longues heures devant ces objets présentés avec méthode. Il est évident, de l'avis de tous les chefs de police criminelle, qu'un tel musée devrait être fondé dans toutes les capitales. La lutte contre le crime et le vol exige une documentation effective; seules des expositions de ce genre sont capables de la donner. D'autre part, le musée conserve, en un lieu déterminé, la trace de tous les stratagèmes employés par les malfaiteurs et peut mettre ainsi le public en garde contre la hardiesse-croissante de l'armée du crime.

LA PETITE ROSE DEVANT LA POLICE

De notre correspondant particulier.

— Je veux revoir maman !
— Mais on te la rendra, ta mère ! Ne pleure pas comme ça ! Est-ce que nous te faisons peur ?
— Je veux que vous me laissiez ! Je veux rentrer chez moi ! Cela fait six jours que je suis ici, que vous me tenez enfermée la nuit, que je ne sors qu'avec vous, le jour, pour aller chez cette femme ! Maman doit m'attendre, j'en suis sûre ! Elle est malade ; elle a besoin de moi !
Un des policiers leva les épaules et, se levant à regret (ils jouaient aux cartes dans le poste), s'en alla trouver son chef.
— La petite Rose Baggens, depuis ce matin, ne fait que gémir et qu'appeler sa mère. Que faut-il en faire ? Elle nous a cassé littéralement les oreilles.
— Il y a combien de temps, maintenant, qu'elle est là ?
— Six jours, depuis qu'on l'a ramassée au cours de la rafle...
— Elle vous a été vraiment utile ?
— Je pense bien ! C'est par elle qu'on a été mis sur la trace de cette femme bootlegger. Malheureusement, malgré tous interrogatoires, il n'a pas été possible de les faire avouer ni l'une ni l'autre.
— Tant pis ! Il n'y a qu'à faire reconduire la gosse chez sa mère... Que l'un de vous y aille !
— Que dirons-nous à la maman ?
— La vérité... Qu'on a eu besoin de la petite, qu'on l'a bien soignée et qu'on la lui rend.



— Parfait, chef !

C'était une assez curieuse histoire, que celle de la petite Baggens. Rose Baggens, âgée de neuf ans, était la fille d'une femme de ménage, une brave créature, qui peinait pour vivre et avait du mal à l'élever convenablement. Le père ? Il avait disparu, un jour, las de misère ; on disait qu'il s'était embarqué pour les mines d'or du Cap, à moins que ce fussent les diamants de Johannesburg qui l'eussent tenté !

Frances Baggens s'était donc trouvée seule, avec « little Rose ». Elle n'avait rien dit, mais les voisins, dans le quartier ouvrier de Philadelphie qu'elle habitait, avaient remarqué que, du jour au lendemain, ses cheveux avaient été semés de fils d'argent (encore qu'elle n'eût que treize-huit ans ; mais les privations ont vite fait éprouver, en Amérique comme ailleurs) et qu'elle se tenait un peu plus penchée en avant, les nettoiyages de parquets en étaient la cause.

Mrs. Baggens se levait à trois heures du matin, chaque jour, et allait « faire » des bureaux.

A huit heures du matin, Frances Baggens rentrait, réveillait sa fillette et l'habillait pour aller à l'école. A neuf heures précises, la petite Rose franchissait le préau, entraînait en classe jusqu'à onze heures. Sa mère, pendant ce temps, préparait la cuisine ; et l'après-midi, pour pouvoir mettre un peu d'argent de côté, elle repartait au travail chez des particuliers. Elle avait ainsi deux ou trois garçonniers de jeunes gens riches à entretenir et épousseter, tant qu'ils n'étaient pas là avec des amies à boire du whisky de contrebande et à faire marcher le phonographe.

Un jour, Mrs. Frances Baggens tomba chez un de ses « clients » alors que le boy était présent, avec des camarades et des femmes. Tous passablement ivres. Des bouteilles gisaient, vides, sur le tapis.

La femme de ménage allait se retirer discrètement. Le jeune Richard la rappela :

— Dites-moi... oh... (j'ai du mal à parler)... voulez-vous... oh... faire pour moi une... commission ?

— Mais certainement, monsieur. De quoi s'agit-il ?

— Oh... avec prudence... vous m'entendez bien, avec beaucoup de prudence... d'aller chercher un litre de whisky tout près d'ici... qu'on ne vous voie pas, hein ?...

— Je ferai attention, monsieur. Donnez-moi l'adresse. Il lui glissa à l'oreille toutes les indications voulues et, dans la main, un billet de cinquante dollars. Et Mrs. Bag-

gens alla trouver une femme mystérieuse, eut à répéter trois fois un mot de passe, finalement ramena l'alcool...

Depuis ce jour, Mrs. Baggens, qui avait toujours été la perle des femmes de ménage, changea un peu. Chez tous ses clients de l'après-midi, le phonographe, sous ses honnêtes apparences de meuble à musique, recelait un bar.

Chaque fois que la « servante au grand cœur » se sentait fatiguée, hop, un petit effort du côté de la bouteille ! Mrs. Baggens — au goulot — buvait une lampée de cognac, de rhum, de fine ou de genièvre. Ça lui brûlait l'estomac et lui faisait du bien. Du coup, elle en oubliait ses soucis. Et rentrait chez elle, le soir, les yeux brillants et la hanche provocante, au grand étonnement de la petite Rose, qui ne comprenait pas...

Il advint, cependant, que Mrs. Baggens, qui se sentait de plus en plus lasse et donnait aux flacons des accolades de plus en plus fréquentes, eut un jour envie de tousser. Elle porta son mouchoir à ses lèvres et le retira taché de sang. Un simple filet de sang rose... mais enfin !

Revenue chez elle, et aussi épuisée que si on l'eût battue à coups de trique, elle se coucha et réclama le docteur. Il vint, hocha la tête, auscultait avec soin la malade et parla de « repos à la campagne », d'« éloignement de la petite fille », et autres choses qui sont faciles aux riches, mais tout à fait irréalisables pour une malheureuse femme de ménage.

Alors, vers le soir, Mrs. Frances Baggens, qu'une soif ardente torturait et que des rêves d'alcool faisaient presque défaillante, pensa que, si elle pouvait boire une gorgée de whisky, elle serait guérie, ou, en tout cas, « retapée ». Elle fit approcher de son lit la petite Rose et lui donna l'adresse de la femme mystérieuse.

Rose, obéissante, y alla, se tira très bien d'affaire et rapporta à sa mère la liqueur demandée. Cela ne fit aucun bien, comme de juste, à la malade ; mais elle se l'imaginait, et les médecins disent que, parfois, c'est l'essentiel...

La joliesse de Rose, qui est une enfant charmante, avait vivement impressionné la « dame aux alcools ». Elle pria la fillette de revenir la voir et lui donna des bonbons.

Cependant la police, on ne sait comment (par le médecin, peut-être ?) avait eu vent de cette poitrine qui se soignait au « scotch whisky ». Puisque la malade ne quittait pas son lit, il y avait quelqu'un, bien sûr, pour lui servir de pourvoyeur ?

On fila Rose ; l'on s'aperçut qu'elle allait souvent chez M^{me} X..., déjà fortement suspectée d'être en relation avec une bande de « gangsters ».

Fort heureusement, quand la police fit une descente chez la « bootlegger », si elle y trouva Rose, qui bavardait avec la dame et sa bonne, elle n'y trouva pas trace d'alcool ! Force fut donc aux détectives prohibitionnistes de se retirer avec des excuses, sous le regard ironique de « lady X... » ; mais ils emmenèrent Rose, sous prétexte de la ramener à sa mère.

C'est là où l'aventure, jusque-là tragi-comique, prend un caractère odieux.

La « dame de l'alcool » avait oublié de demander à l'enfant l'adresse de Mrs. Baggens ; les policiers, furieux de leur échec, conduisirent la petite dans le poste et l'y gardèrent. Nul ne se soucia, faute de le pouvoir ou faute de le vouloir, de prévenir la malheureuse maman alitée. Pendant six jours entiers, Mrs. Baggens réclama à cor et à cris sa fillette disparue ; son désespoir et sa peine furent tels que son état s'aggrava rapidement...

Pendant ce temps, faisant subir à Rose les interrogatoires les plus adroits et les plus variés, les détectives essayaient de lui arracher son secret. Que la fillette convint d'avoir porté un litre d'alcool, pour sa mère, de chez M^{me} X... jusque chez elle ; et c'était assez pour que la belle contrebandière connût les quatre murs de la prison. Mais, en dépit de toutes les menaces, de toutes les prières, Rose, avec une ténacité extraordinaire chez une enfant, ne se décida point à avouer.

Savait-elle que, non seulement « la dame à l'alcool », pour avoir vendu, mais aussi sa mère, pour avoir consommé, risquaient amende et cachot ? Non, sans doute. Mais elle n'ignorait pas, par contre, que la pourvoyeuse l'avait bien accueillie, lui avait donné des gâteries et qu'il ne fallait, sous aucun prétexte, la trahir...

De guerre lasse, on a donc rendu la petite Rose à sa mère, dont le saisissement en la voyant reparaitre a été tel qu'une fois de plus, elle est tombée en syncope.

Revenue à elle, et après qu'elle a accueilli la fugitive avec les transports de joie que l'on devine, la femme de ménage a voulu demander des explications au policeman qui l'accompagnait l'enfant. Mais celui-ci, mû par un sentiment de prudence, s'était retiré sur la pointe des pieds.

Les voisins de la malade, cependant, se sont mis en tête de la persuader que l'affaire ne devait pas en rester là. Il y a eu, évidemment, un abus de pouvoir. Et, dans semblables circonstances, il a pris un caractère de despotisme intolérable.

Comme Mrs. Baggens est trop pauvre pour prendre un avocat, tout l'étage s'est cotisé pour lui en procurer un. Par l'entremise d'un homme de loi, la malheureuse mère, six jours séparée de son enfant sans que nul se fût donné la peine de la rassurer, réclame cent mille dollars de dommages et intérêts.

Elle argue du fait que l'absence, puis le retour inopiné de Rose, ont déterminé dans son organisme, déjà cruellement ébranlé par la maladie, des troubles nouveaux et graves. De fait, son état a empiré ; il va falloir la transporter sous peu à l'hôpital.

Il est permis de souhaiter que, dans le procès qui va s'engager, satisfaction soit donnée à ces pauvres gens. Cela viendrait justement flétrir des procédés d'autorité abusive et de pression morale, que rien ne saurait légitimer, puisque nul n'a pu établir que Rose, que « lady X... », voire que la malade, avait consommé, vendu ou transporté de l'alcool en fraude.

Enfin, il est probable qu'une somme d'argent importante, en permettant à Rose Baggens et à sa mère de fuir la « ville tentaculaire » et d'aller se remettre à la campagne, leur rendrait le plus grand service.

Quoi qu'il en soit, voici une occasion, au moins, où les méthodes brutales du « grilling » yankee se sont exercées de la façon la plus fâcheuse.

Exemple qui n'est pas si désagréable de retenir, quand on voit sans arrêt les États-Unis nous vanter leurs formules policières, en matière surtout « d'aveux spontanés ». Tout est, hélas, un peu pareil dans toutes les polices du monde : il ne fait jamais bon se trouver, même innocent, aux mains des « flics », lorsqu'on est faible et sans prestige.

JOHN PEARSON.

Bloc-Notes de la Semaine



Quatre gredins s'étaient spécialisés dans les vols d'autos, mais sans doute leurs affaires n'étaient-elles pas très prospères, car ils ajoutèrent à leur commerce le rayon « cambriolage ». Mal leur en prit, car ils se firent arrêter. Ils sont maintenant à la Santé. De gauche à droite : René Poiré, Marcel Poncin, Raymond Regourd, Louis Kein.

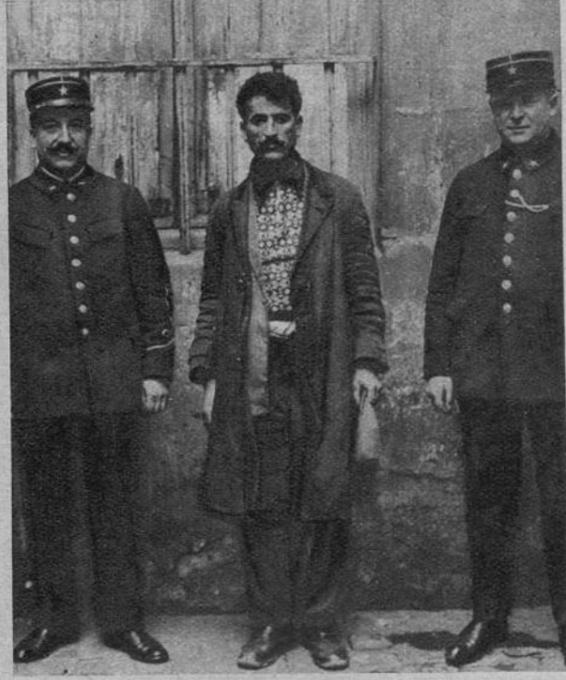
Guillaume Bauer, le débardeur qui tua les frères Chapuis, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. (R.)



Le corps de l'Américain Richard Wall tué par son ami Davin a été retiré de la Seine après une longue immersion. (A. P.)



Cette photo représente les héros du drame d'Honolulu, M. et M^{me} Thomas Massie, le jour de leur mariage. (A. P.)



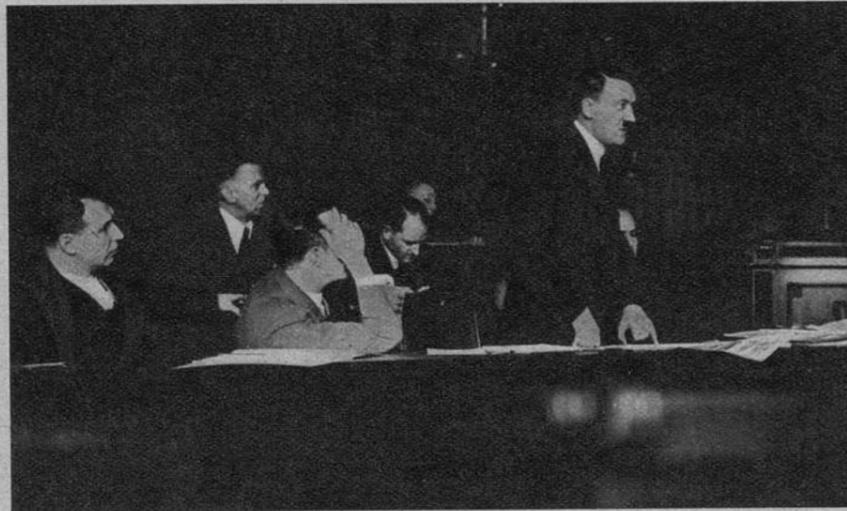
Djendeb Mohamed, dit Salem, au cours d'une rixe, a tué son beau-frère, Neckrouf, d'un coup de couteau au cœur. (G.)



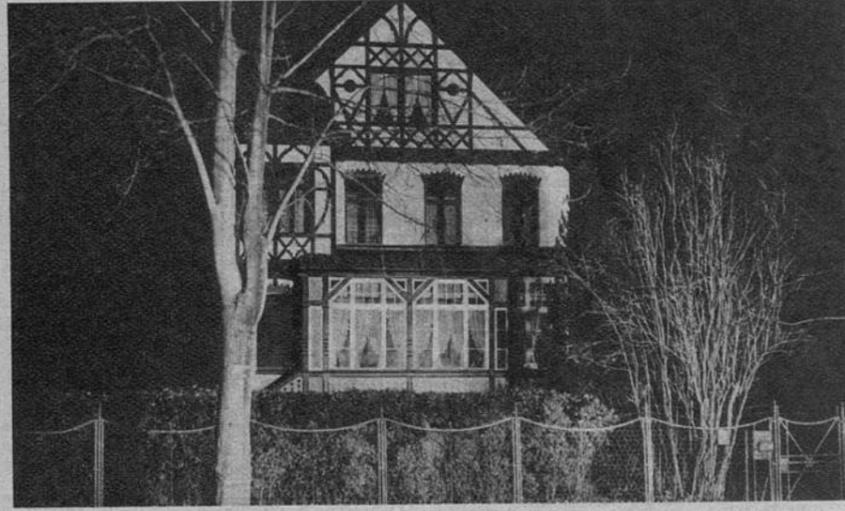
Le grec Nikas Cresfondis avait tué son amie et avait tenté de se suicider. Il a été condamné par les Assises de la Seine à sept ans de réclusion. (R.)



A Los Angeles, une troupe théâtrale ayant joué Lysistrata, d'après Aristophane, les acteurs ont été arrêtés pour avoir interprété un spectacle inconvenant. (A. P.)



Un des anciens collaborateurs d'Adolf Hitler, le colonel Stermes, a intenté au chef des Nazis un procès en diffamation. Voici Hitler (debout) au banc des accusés. Il a été acquitté. A côté de lui, son co-accusé, le D^r Lippert. (R.)



Un juriste allemand réputé, le D^r Cornell Salaban, vient d'être arrêté à Berlin sous l'inculpation de fabrication de fausse monnaie. Ci-dessus : la villa où il fabriquait des fausses pièces de 2 marks depuis 1927. (R.)

LE PLUS GRAND CRIMINEL DE L'HISTOIRE



LE MARÉCHAL DE RAIS

D'après un portrait peint par Féron.
Dessiné par Van d'Argent, gravé par Barreau.

Gilles de Rais

Sur les dalles des souterrains, le sorcier traçait un grand cercle, et on attendait le diable qui, avait-on dit à Gilles, demandait du sang d'enfant. Gilles promit tout au démon sauf sa vie et son âme, et signa de son sang.

Gilles de Rais ne fut pas "Barbe-Bleue"; il fut beaucoup mieux : un extraordinaire criminel ou un fou sadique. De l'expiation à la réhabilitation fantaisiste.

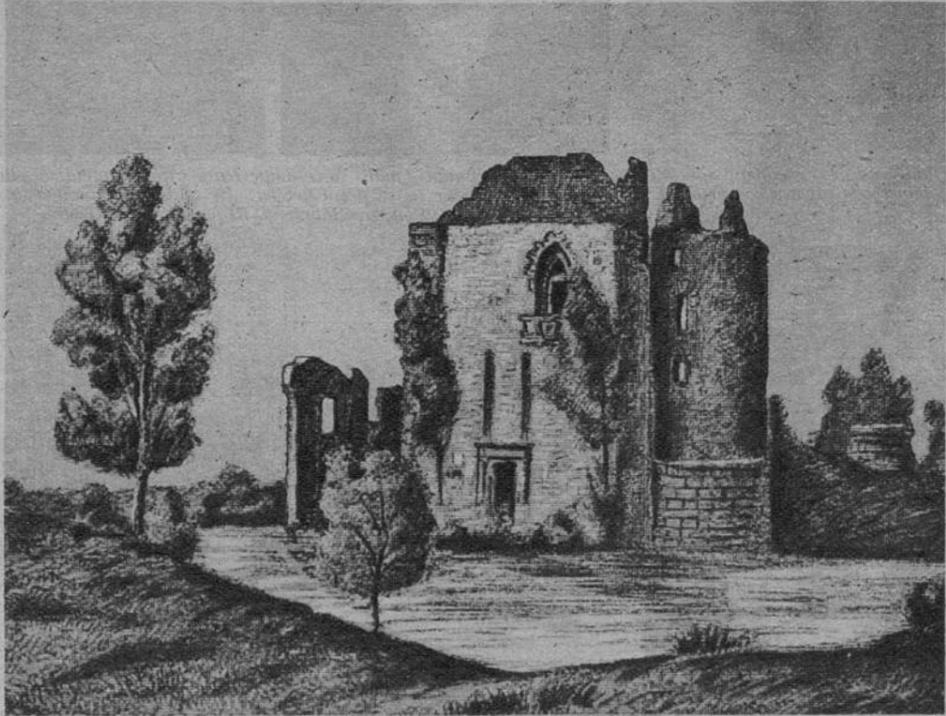
Il n'est pas un Français qui ne connaisse depuis son enfance le conte fameux de Perrault consacré à Barbe-Bleue et à ses six femmes. Cela se répète de génération en génération, cela se chante en complainte, cela se fredonne en refrain d'opérette. Mais, si l'on pose cette question : « Barbe-bleue a-t-il vraiment existé ? » ou l'on ne répond rien ou l'on dit : « Parbleu ! Ce fut Gilles de Rais ! »

Eh bien ! celui qui inspira Perrault, le véritable massacreur de femmes, l'homme à la barbe bleue et au cabinet noir, fut un autre ; il se nommait le seigneur de Bonard et vivait, au ^{vi} siècle, en Bretagne. On l'ignorait très probablement sans la légende qui s'est attachée à son nom, et le peu qu'on sache de lui, c'est en somme à l'écrivain des contes de fées que nous le devons.

Gilles de Rais, au contraire, est un personnage historique ; il existe de lui des documents certains, des renseignements abondants. Est-ce à dire qu'il mérite uniquement la curiosité des fouilleurs d'archives ? Je ne le crois pas, car ce personnage historique fut, en son temps, le plus grand criminel qu'on ait jamais vu, un être sanguinaire et sadique que Michelet n'a pas hésité à appeler « une bête d'extermination ».

Une telle épithète peut suffire, à elle seule, pour qu'on soit tenté d'évoquer son souvenir.

Gilles de Laval, baron de Rais, sire de Champocé, de Blaizon, de Chemillé, de la Suze, de Tiffanges, de Machecoul — et sans doute d'autres lieux, — naquit en 1404, dans un des châteaux de sa famille, en Vendée.



Ruines du sinistre château de Machecoul, qui fut le triste témoin des vices et crimes nombreux de Gilles de Rais. (D'après une gravure de l'époque.)



Ruines du château de Champocé. En 1433, Gilles de Rais quitte les camps, résolu de rester sur ses domaines. Il va d'abord à Champocé, où il avait une riche bibliothèque ; là il se fait faire la lecture des anciennes chroniques où on parlait de certains Césars qui prenaient singulier plaisir à martyriser des enfants. Dès lors, son visage prend un aspect féroce. (D'après une gravure de l'époque.)

Il était le petit-neveu de l'illustre Duguesclin. Malheureusement, devenu orphelin de bonne heure, ce ne fut pas à ce loyal chevalier que l'enfant fut confié, mais à son grand-père, Jean de Craon, homme brutal et vicieux, qui lui apprit le métier des armes, lui enseigna la bravoure, mais lui inculqua en même temps l'orgueil et le mensonge, le goût du vol et du brigandage.

A vingt ans, cependant, un chroniqueur de l'époque reconnaît que Gilles était « un beau jeune homme, gracieux, pétulant, d'un esprit vif et enjoué ». C'était aussi un rude gaillard qui courait les filles, buvait sec et se battait pour le seul plaisir de se battre ; à cette époque, d'ailleurs, il était déjà marié et père de famille, son grand-père lui ayant fait épouser, lorsqu'il avait seize ans, sa belle-fille, Catherine de Thouars. Un enfant, une fille, était né de ces précoces amours, précoces mais sans lendemain. Déjà il ne s'en souciait plus.

Cela s'est vu fort souvent, mais, tout étant extraordinaire dans la vie de Gilles, voici que le débauché, le franc buveur, s'aperçoit qu'il y a, quelque part en France, des choses qui ne vont pas entre les Anglais et les Français — on est alors en pleine

guerre de Cent ans, et notre homme, ne songeant plus qu'à se battre pour la bonne cause, lève une petite armée, part avec elle pour Chinon et se met à la disposition du Dauphin, le futur Charles VII. Bien entendu, on l'accueille à bras ouverts, lui et ses hommes ; on accepte son argent qui sert à payer les dettes de la Cour, et, quand il s'agit enfin d'entrer en campagne, on le donne comme compagnon — tenez-vous bien ! — à Jeanne d'Arc.

Oui, ce Gilles de Rais qui allait bientôt conquérir la renommée du plus grand criminel de l'his-

toire guerroye aux côtés de la Pucelle. Et non seulement il se montre si courageux au combat, si habile dans les plans d'attaque qu'il devient, à vingt-six ans, maréchal de France, mais Jeanne d'Arc n'a pas de compagnon plus fidèle, plus respectueux, plus dévoué que lui. Il veille lui-même sur la tente où la jeune fille repose chaque nuit. Il la reçoit dans ses bras quand elle est blessée devant Orléans. Il se trouve enfin près d'elle lors du sacre du Roi à Reims, et participe ainsi à la gloire la plus pure qui soit, celle de notre héroïne nationale.

Pourquoi l'histoire de Gilles de Rais ne s'arrête-t-elle pas à ce moment ? Un beau jour, nul ne sait pourquoi, le jeune maréchal de France se retira dans ses terres de Vendée et ne voulut plus vivre que selon sa fantaisie. Sa fortune le lui permettait. Elle dépassait celle des plus riches seigneurs du royaume, celle même du roi ;



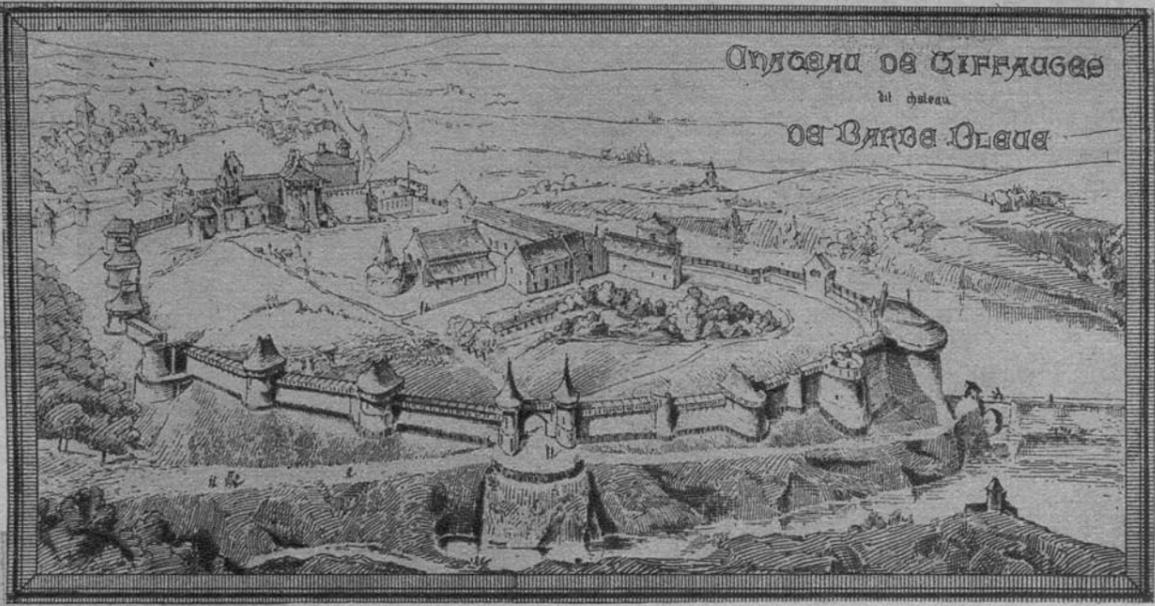
Le maréchal de Rais, bardé de fer, sur son cheval de bataille. (D'après une gravure de l'époque.)

elle équivalait à ce que seraient de nos jours plusieurs milliards. Epris d'art, de musique, de nouveauté, Gilles consacre des sommes énormes à réunir des livres précieux, des orfèvreries magnifiques, des tableaux, des sculptures, des tapis rares, des vêtements brodés d'or. Il a à sa disposition des serviteurs sans nombre, des prêtres, des choristes, des musiciens. Il donne des concerts, organise des fêtes et des tournois, fait bâtir des couvents et des églises. Finalement, il se ruine et, pour tenter de poursuivre ses prodigalités, se met à vendre, un à un, ses domaines.

Une ordonnance de Charles VII fit alors défense à quiconque de se rendre acquéreur de ses biens. Gilles, à bout de ressources, ne trouva plus que ce moyen pour se procurer de l'or ; en fabriquer.

Depuis longtemps, les alchimistes — qui étaient les chimistes de cette époque, mais des chimistes à bonnets pointus et à sombres grimoires — s'occupaient d'obtenir la transmutation des métaux, et certains prétendaient y être parvenus. C'est à eux que Gilles fit appel. Il en vint de tous les pays. Tous lui firent de belles promesses, lui soutirèrent de l'argent et le bernèrent. Dans les cornues et les creusets installés dans une vieille tour de Machecoul, pas la plus petite pépite d'or n'apparut.

Renoncer ? Allons donc ! Quand on s'est engagé sur



Le château de Tiffanges, dit de Barbe-Bleue. Autre demeure où Gilles de Rais exécuta ses abominables forfaits. (D'après une gravure de l'époque.)



Des demoiselles de grand état détachent du bûcher son corps à demi calciné et placent les fragments dans un coffre aux armes de Gilles de Rais, pour aller ensuite les ensevelir dans l'église des Carmes à Nantes. (D'après une gravure de l'époque.)

cette voie, on ne revient jamais en arrière. Avec un autre alchimiste, Gilles serait peut-être plus heureux. Et c'est alors qu'entra dans sa vie, pour son malheur, *el signor* Francisco Prelati.

Prelati était un jeune Italien de vingt-trois ans, raffiné, élégant, séduisant, beau parleur ; il n'était pas fâché de venir en France faire oublier la solide réputation qu'il s'était acquise déjà dans son pays, celle de prêtre démoniaque.

A peine installé au château du maréchal, il gagne sa confiance, le circonviert et le persuade.

— Pour changer du plomb en or, déclare-t-il, l'aide du diable est nécessaire.

— Comment obtenir cette aide ? demande l'autre.

— Rien de plus simple : il suffit d'immoler de jeunes enfants et de recueillir leur sang.

Gilles de Rais ne sourcille pas. Il veut de l'or ; il l'aura, et le moyen qu'on lui indique n'est pas pour l'effrayer : la vie humaine ne compte pas pour cet ancien batailleur ; il est assez puissant seigneur pour n'être jamais inquiété ; enfin des rapt d'enfants, cela lui procurera l'occasion de satisfaire une passion qui, depuis quelques années, le tenaille.

J'ai dit que, marié à seize ans, Gilles n'avait pas tardé à délaisser sa femme ; par la suite, ses trop nombreuses maîtresses semblent l'avoir déçu aussi vite. Bientôt ce ne fut plus vers les femmes qu'il tourna ses desirs ; la sodomie eut ses seules préférences.

La sodomie alliée au meurtre, double

sadisme ! Dès lors l'horrible passion de Gilles de Rais s'exaspère chaque jour. Dominé par l'intrigant Prelati, qui simule des apparitions diaboliques et feint de trouver de l'or dans les creusets, il réclame sans cesse de nouvelles victimes. Ses hommes lui en fournissent, et aussi une vieille femme, Perrine Martin, qui lui sert de pourvoyeur et lui est dévouée jusqu'à la mort. Les uns et les autres s'en vont le soir, guettant les enfants qui reviennent seuls des champs, les attirent et, vite, vite, les conduisent jusqu'au château maudit. Ce sont des gamins de six à douze ans, rarement plus âgés, quelquefois de petites filles. Sur eux, l'ignoble sadique assouvit ses passions et, en même temps, trouve un plaisir horrible à les égorger ou à les pendre. Puis leur sang est recueilli pour de sinistres maléfices et l'on se débarrasse des cadavres en les brûlant. Les os calcinés s'entassent dans les oubliettes ; on les jette dédaigneusement dans les fossés du château.

alentour, à dix lieues à la ronde, c'est le règne de la terreur. Dans tous les villages, dans tous les hameaux, il n'y a pas une famille qui ne pleure la disparition d'un enfant. On tremble, on prie, on n'ose porter une accusation.

Pendant les huit années que dura cette période abominable, combien Gilles de Rais fit-il de victimes ? Il est difficile de

le dire avec précision. L'acte d'accusation se contenta d'énumérer 149 rapt indiscutables, mais il n'y a pas de doute que le chiffre réel s'éleva à 700 ou 800, certains chroniqueurs disent des milliers.

Cependant la douleur de toute une contrée en larmes parvient jusqu'à Nantes ; l'évêque Jean de Malestroit s'inquiète et ne tarde pas à acquiescer la certitude que Gilles de Rais est l'auteur de ces disparitions mystérieuses. On n'ose pourtant pas mettre un terme à ses forfaits, tant est grande la terreur qu'il répand, et peut-être aurait-il continué longtemps encore s'il n'avait commis, un jour, la maladresse d'entrer à cheval dans une église et de molester un clerc.

Aussitôt l'évêque de Nantes en prend prétexte pour citer le coupable devant un tribunal ecclésiastique. D'accord avec le duc de Bretagne, il envoie un huissier au château de Gilles de Rais et celui-ci — détail déconcertant lui aussi dans l'existence aventureuse de ce batailleur et de ce démoniaque — se rend aussitôt, sans songer à se défendre. S'il l'avait voulu, il aurait pu, à l'abri des murs épais de la forteresse, avec ses hommes d'armes, tenir

Deux tribunaux sont constitués pour le juger, le religieux et le civil. Le premier, présidé par Jean de Malestroit, est composé des évêques du Mans, de Saint-Brieuc et de Saint-Lô ; il doit tout d'abord décider de la culpabilité de l'accusé ; c'est l'autre tribunal, le civil, qui prononcera la peine.

L'instruction, commencée au mois de septembre 1440, fut assez rapide, quoique minutieuse. Les preuves ne manquaient pas ; une perquisition à Machecoul avait fait découvrir des monceaux de cendres, d'os brûlés, de linges sanglants. Puis des témoins, trop craintifs d'abord, se révélèrent et contèrent les rapt auxquels ils avaient assisté ; ce fut ainsi que fut établie la liste des 149 victimes innocentes.

Quand Gilles de Rais comparut pour la première fois devant ses juges, il commença par protester avec superbe, par s'indigner, par récuser le tribunal, puis, devant les accusations précises, il s'emporta, vomissant des injures. Les quatre évêques le menacèrent alors de l'excommunication, peine religieuse, peine morale, mais peine terrible pour l'époque. Gilles de Rais, pour avoir cru au diable, n'avait pas cessé de croire en Dieu. La menace des évêques le transforma immédiatement ; il tomba à genoux, demanda grâce et accepta de reconnaître publiquement toutes ses fautes.

Cette confession, complète, sans réticence, eut lieu le lendemain. Elle fut si abominable que des femmes s'évanouirent, que des hommes fondirent en larmes et que, par pudeur, on voila la figure du Christ suspendu dans le prétoire.

Une première sentence fut rendue contre lui par les juges ecclésiastiques ! Ils le déclaraient coupable, lui et ses complices, mais ils laissaient aux juges civils le soin de prononcer la peine. Ceux-ci condamnèrent Gilles de Rais, Francisco Prelati et un autre comparse à être pendus par la main du bourreau, puis brûlés jusqu'à ce que leurs corps fussent réduits en cendres.

L'expiation eut lieu, le 25 octobre 1440, dans la prairie de la Biesse, aux portes de Nantes. Jusqu'à la dernière minute, le condamné ne cessa de montrer le plus grand courage en même temps que le repentir le plus humble.

L'ancien compagnon de Jeanne d'Arc avait trente-six ans.

Lorsque son corps fut livré aux flammes, on vit — fût-ce par pitié, par respect ou bien par une étrange admiration ? — on vit des « demoiselles de grand état » se précipiter sur lui, l'arracher aux flammes et l'emporter. Par leurs soins, le corps à demi calciné du démoniaque fut placé dans une sorte de chasse et enseveli dans l'église des Carmes, à Nantes.

Longtemps les femmes bréhaignes de la région vinrent en pèlerinage en ce lieu pour demander au ciel d'être mères...

La mode aujourd'hui est aux réhabilitations. Gilles de Rais a failli en profiter.

Se basant sur un fait nouveau (on aurait, dit-on, découvert un filon d'or dans les ruines du vieux château maudit), des révi-

(Suite page 11.) ROGER RÉGIS.



Un artiste de cinéma, Philippe Hériat, à qui vient d'être décerné le prix littéraire « Théophraste Renaudot », incarna avec beaucoup d'habileté le rôle de Gilles de Rais dans La Vie merveilleuse de Jeanne d'Arc.

tête pendant de longues années à la Bretagne tout entière.

S'il ne le fit pas, c'est que le criminel était las de ses propres crimes, sans doute, et aspirait déjà, comme on l'a remarqué en pareil cas, à la joie sadique de la souffrance et du châtement.

Voici donc Gilles de Rais enfermé à Nantes, de même que Prelati et quelques autres complices.

illes de
s, salles
licemen
impres-
ve par-
certains
pression
tion, se
devant
demain.
nche.
chambre
onversa-
rait pas
s boîtes

semaine, de onze heures et demie du matin à trois heures l'après-midi et de cinq heures et demie à onze heures du soir. Les dimanches, six heures seulement sont accordées aux consommateurs. N'empêche que, malgré ce régime, il y a, en Angleterre, beaucoup plus de personnes ivres qu'en France, où chacun a le privilège de boire selon sa fantaisie. Les Anglais qui ne peuvent savourer l'alcool quand ils en ont le désir sont contraints de satisfaire leur goût pour le whisky en très peu de temps, pendant les seules heures de consommation autorisées par la loi. C'est ainsi qu'ils prennent — qu'on me passe l'expression — deux cuites par jour.

Ah ! la démarche des clientes quand le barman annonce la fermeture...

Restait à connaître les bars clandestins. Je partis à l'aventure, on m'avait signalé, dans le quartier où j'habitais, l'existence d'un bar où le patron était Français et que fréquentaient mes compa-

vedettes de la scène et du sport qui, par quantité de dédicaces, avaient manifesté leur sympathie au cordial et si serviable Berlemont

Les Fratellini, Grock, Carpentier, Charlie Chaplin, Maurice Chevalier, et tant d'autres, voisinent dans des cadres.

J'explique au patron le but de mon voyage, et naturellement lui demande également un guide pour les nuits de Londres.

Il réfléchit quelques instants...

Son commerce le réclame, il s'excuse, mais avant de se retirer, il me

tie des bars. Tout à coup, devant moi, une silhouette féminine au déhanchement caractéristique de toutes les « professionnelles » du monde entier.

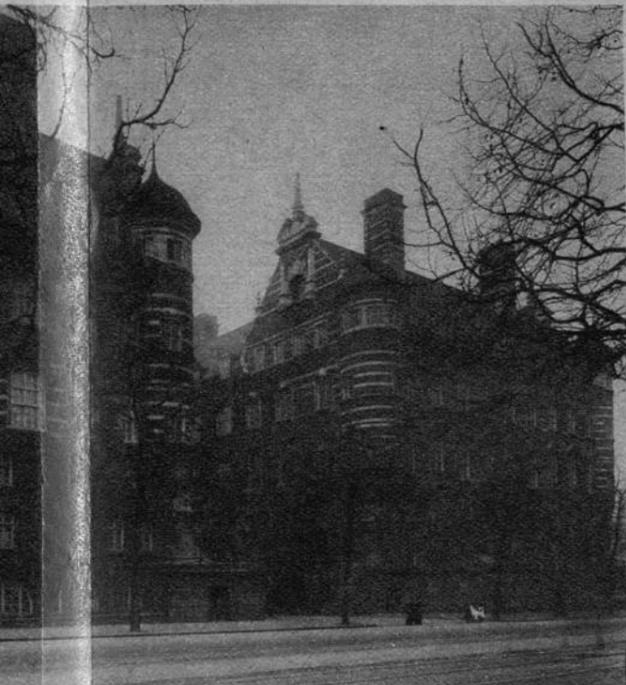
Je la dépassai, dix mètres plus loin deux

chez « ses vieux », quand elle avait quinze ans, et qui l'avait lancé dans le commerce de la galanterie. Il avait été « fait » dans une sale affaire qui le fit séjourné à Fresnes. (Suite page 11.) RAYMOND ROBERT.

Ci-dessous : Dean Street, dans le quartier de Soho. (R.)



Impudique Albion



La principale entrée de Scotland Yard. (R.)



Curieux spectacles dans les bars de Londres. Regardez, par exemple, ce pasteur venant quêter au profit de ses bonnes œuvres. (R.)

Mon logeur m'indiqua le chemin. J'arrivai bientôt chez Berlemont, 49, Dean Street.

C'est un bar coquet, tapissé de photos de toutes les

présente à un client des amis.

C'est un joyeux et sympathique garçon né à Belleville, établi à Londres depuis une quinzaine d'années et qui répond au prénom de Raymond.

Nous fêtons cette rencontre par quelques verres de bière.

Mis en confiance, Raymond m'explique :

— Pour avoir des « rancars » (renseignements), le mieux est de faire connaissance d'une femme de business.

Et pour ça, descendez vers minuit du côté de Picadilly Circus, vous n'aurez que l'embarras du choix.

L'Amour qui rôde.

A onze heures, je flânais, regardant la sor-

autres faisaient les cent pas ; au coin d'une petite rue, il y en avait cinq ou six aux aguets. A minuit, j'avais bien repéré une soixantaine de « filles d'affaires », comme écrivait Voltaire.

Plusieurs m'accostèrent, qui, hélas, ne comprenaient pas un mot de français.

A force de faire de nouvelles connaissances, j'en trouvai une dont je pus me faire entendre tant bien que mal. Elle se mit à la recherche d'une de ses amies qui, elle, parlait parfaitement, non seulement le français, mais aussi l'argot.

La rencontre eut lieu dans un passage aboutissant à Shaftesbury Avenue.

Elle s'appelait Paulette, avait débuté place Pigalle, il y a une vingtaine d'années, et était venue exercer ses talents à Londres après la guerre.

Pourquoi s'était-elle expatriée ? Une histoire qu'elle avait eue avec son premier chevalier servant, celui qui l'avait sortie de



Une marchande d'amour anglaise se promenant sur un trottoir de la capitale britannique.



Fortement armée, la jonque de Lai Choi San, la femme pirate, était cachée au milieu d'un groupe d'innocents bateaux de pêche.

Les autorités anglaises de Hong-kong m'avaient fait comprendre qu'elles n'aimeraient pas me voir aller à Bias Bay. Elles ne pouvaient mettre toute la marine anglaise à ma disposition s'il m'arrivait quelque chose dans ce repaire de pirates. Tous les postes du port ayant été avisés de ne pas me laisser échapper dans une barque, il ne me restait donc qu'à me rendre, par la voie de terre, au territoire portugais du Macao, où les Anglais n'avaient plus rien à dire.

Dans une fumerie d'opium, je fis la connaissance d'un gentleman aux yeux obliques qui me promit son aide. Pourtant les semaines se passèrent dans de longues négociations laborieuses et je commençais à désespérer du succès quand enfin il me présenta à son chef, qui était... une femme ! C'était Lai Choi San, la propriétaire d'une douzaine de jonques extra rapides, fortement armées de canons et ayant à bord un équipage d'hommes à moitié sauvages, mais très expérimentés et fidèles à toute épreuve. Lorsque, après un sévère interrogatoire, j'eus passé une sorte d'examen devant cette femme étrangère et quand elle eut compris que je n'étais pas un espion de la police ou quelque chose de ce genre, elle finit par permettre, non sans quelque hésitation, qu'on m'emmenât.

Bien des gens ignorent que toute la côte méridionale de la Chine est le domaine des pirates. Les chefs de ces pirates sont souvent des despotes tyranniques dans leurs « principautés ». Personne n'ose les y déranger et leurs lois sont les seules qui s'observent dans cette partie du monde. Les autorités chinoises, trop occupées de leurs propres guerres, ne s'en soucient point.

Beaucoup de ces rois-pirates se sont construits des forts dans les files le long de la côte, quelques-uns ont même organisé une petite armée. Partant de ces files, ils attaquent les navires qui passent. Si leur cargaison ne leur paraît pas assez précieuse, ils gardent quelques passagers comme otages. Si ces prisonniers ne réussissent pas à se faire envoyer la rançon exigée au moment fixé, ils sont impitoyablement massacrés. La troisième et dernière sommation de paiement est ordinairement accompagnée d'une oreille, d'un doigt ou d'une main entière du prisonnier.

Nous edmes beaucoup d'aventures en naviguant vers Bias Bay. Le premier jour, Lai Choi San arrêta quelques jonques dont les propriétaires s'exécutèrent. Le deuxième jour, nous prîmes la direction d'une petite île où elle avait à régler une affaire avec le propriétaire d'une flottille adverse. Ce pirate avait l'intention de se réunir avec quelques autres et de former une plus grande flotte pour faire disparaître « Madame » qui protégeait les 1 000 barques de pêcheurs exerçant leur métier dans ces eaux. Elle s'était chargée de défendre ces pêcheurs contre les attaques des autres pirates, et, en échange de cette protection, chaque barque lui payait un certain tribut. Ces adversaires, cela va sans dire, voulaient accaparer cette « protection » pour eux-mêmes. Deux boulets de ses canons, bien placés, firent couler deux des jonques ennemies, dont elle prit à bord les capitaines, les mains et les pieds solidement ligotés. Plus tard, dans l'après-midi, leur rançon fut payée et l'affaire était réglée.

LA FEMME PIRATE



Les équipages de la flotte de la femme pirate sont composés d'hommes à moitié sauvages, mais très expérimentés et fidèles à toute épreuve.

Lai Choi San est une femme pirate, et comme telle elle ne suit que son code à elle. Elle désapprouve la prise de grands vapeurs et le massacre des passagers, des officiers et de l'équipage. Elle n'étend pas son activité au delà de son « domaine » et elle ne s'attaque qu'à des bateaux indigènes, de sorte qu'elle évite tout scandale et les suites désagréables qui en résulteraient.

La cour de cette reine de pirates est très simple ; son trône est une caisse de bois vide, à l'arrière du pont. Sa suite se compose de deux adjudantes seulement qui l'accompagnent toujours et partout. Elles obtempèrent à ses moindres désirs, et ce sont elles aussi qui lui préparent ses repas. Pendant des heures, elles lui peignent et lui graissent souvent ses longs cheveux noirs qu'elles fixent ensuite en un chignon avec deux épingles en jade vert-ponce. Jamais elles ne se mêlent aux hommes de l'équipage, et c'est extrêmement rare qu'elles parlent à l'un d'eux.

Lai Choi San, la commandante de cette jonque armée et de onze autres, est une femme de quarante ans environ. Elle est svelte de taille et assez petite ; sa figure n'est pas trop chinoise, mais pourtant purement mongole ; les pom-

mettes saillantes, les yeux légèrement obliques, bruns, intelligents et durs ; sa bouche est toute petite et ses lèvres très minces.

Jamais elle ne donne ses ordres directement, ne parle à l'équipage que par l'intermédiaire du capitaine. A l'occasion, elle fume quelques bouffées dans la pipe commune, mais toujours elle prend ses repas à part.

Le premier jour, je n'eus pas l'audace de lui demander une interview. Le deuxième, elle sortit un peu de sa réserve et j'osai lui adresser quelques questions. Toujours je l'ai vue très sérieuse. Une fois seulement, quand, par mégarde, on fit partir à l'improviste, juste à côté de moi, un coup de ses canons (ils se chargent encore par la gueule) et que je fis un bond en l'air, elle rit aux éclats et de bon cœur. Ce n'est que cette fois-là que je l'ai vue vraiment gaie.

Plus tard, elle me parla un peu de sa vie. Son père avait eu quatre fils, morts jeunes, tous. Elle était l'unique fille, et comme elle était de constitution très délicate, on n'avait jamais cru qu'elle vivrait. Son père l'avait de bonne heure emmenée dans ses courses le long de la côte, lui réservant plutôt le traitement d'une domestique que celui de son enfant. C'est dans ces courses qu'elle avait appris à aimer la mer. Son père avait débuté comme humble coolie, mais il devait faire une carrière extraordinaire. Ayant su gagner la faveur d'un chef de pirates, il était vite devenu son homme



Voici Lai Choi San pendant la bataille ; elle fait elle-même le coup de feu.

de confiance. Quand ce chef mourut, d'une façon un peu inattendue, il s'était proclamé chef à son tour. Avec une petite flottille de jonques, il avait déclaré la guerre à quelques pirates voisins pour les « chasser » de « ses eaux ». Par ses nombreux exploits, il s'était fait respecter et craindre tout le long de la côte méridionale de la Chine. Peu à peu, il avait



Un rival de Lai Choi San ayant voulu empiéter sur son domaine, elle fit couler deux de ses jonques à coups de canon et prit à son bord les deux capitaines, mains et pieds solidement ligotés, pour ne les relâcher qu'après versement d'une formidable rançon.

augmenté le nombre de ses jonques, et plusieurs centaines de barques de pêcheurs lui payaient chaque mois un certain tribut



Le plus jeune fils de la femme pirate, âgé de cinq ans, qui doit lui succéder, est déjà un vrai petit bonhomme, navigue toujours et fume la pipe comme un véritable loup de mer.

en échange de sa haute « protection ». En mourant, « ayant les souliers aux pieds », c'est-à-dire des blessures reçues dans un combat, il avait laissé à Lai Choi San sept navires, les plus grands et les plus puissants dans les eaux du West and Pearl River. Lai Choi San en conquit quelques autres, de sorte qu'à l'heure actuelle, elle possède douze grandes jonques bien armées.

Elle est riche, riche au-dessus de toute conception probable. Elle possède une maison à Macao, où elle passe parfois de rares journées. J'eus une fois, plus tard, l'occasion de la voir à l'endroit qu'elle appelle son home. C'est une superbe maison en pierre; le jardin est un chef-d'œuvre d'architecture horticole; il y a des étangs, des ponts et des toits aux grandes feuilles s'agitant dans le vent...

Lai Choi San signifie « la Montagne de la richesse », nom assez bien approprié, quoique peu féminin, comme sa profession n'est, du reste, pas précisément celle d'une femme non plus.

Je lui demandai si elle n'avait jamais eu l'idée de s'établir quelque part et de mener une existence plus paisible. Pourquoi donc continuer cette existence pleine de dangers ? Pour toute réponse, elle haussa les épaules, mais j'ai cru comprendre ce qu'elle voulait dire : la piraterie est dans mon sang comme dans celui de tout habitant de la côte méridionale de la Chine.

N'aurait-elle pas mieux aimé se marier et avoir des enfants ? A ce moment, je ne me doutais point qu'elle avait été mariée deux fois et que son premier mari, après un petit malentendu domestique tout banal, était allé rejoindre ses ancêtres (je n'osai trop demander quand ni comment). Elle n'avait pas été l'épouse légitime de son second mari me fit-elle dire par Moon, l'interprète.

Avait-elle des enfants ? Bien sûr, affirmait-elle; deux superbes garçons. L'aîné était à Changhaï, où un parent l'envoyait à l'école. Il devait épouser bientôt la fille de l'homme le plus riche de Chekki. Ils étaient fiancés depuis leur première jeunesse. Cela sera un mariage magnifique avec une procession aux dragons dans laquelle on portera tous les cadeaux sur des plateaux laqués. Il y aura un feu d'artifice qui lui coûtera des milliers de dollars.

Je me permis de lui demander si elle ne voulait pas qu'il prit l'affaire. « Ah non, me répondit-elle. Il sera un riche marchand de riz dans le merveilleux pays d'Amérique. Elle avait vu une fois dans un vieux journal une maison de dimensions fantastiques dans une ville étrangère et elle désirait qu'il eût, une fois, une maison comme celle-là. C'était son premier mari qui était le père de ce garçon.

Mais le deuxième fils ? Il était encore tout jeune, n'ayant que cinq ans. « Celui-là sera marin », me dit-elle. Déjà c'était un vrai petit bonhomme qui naviguait toujours et qui fumait comme un vieux loup de mer. Jamais elle ne l'avait avec elle dans sa jonque, car elle était d'avis que cela était préférable pour lui. A ma demande si ce garçon était aussi l'enfant de son premier mari, elle me répondit : « Non, c'est un véritable enfant de l'amour. » Je n'insistai pas davantage, mais cette

Chez la Pudique Albion

(Suite de la page 9.)

L'absence est le pire des maux, Paulette, qui ne pouvait s'accommoder du veuvage, prit un autre amant. Le prisonnier l'apprit et fit savoir au couple que, dès qu'il sortirait du trou (prison), ça irait très mal.

— Alors, conclut ma compagne, avec Adolphe (c'est le nom de l'actuel protecteur), on a mis les « bouts » (on s'est sauvé).

Le temps d'apprendre ces détails, nous étions arrivés devant un meublé. Paulette frappa, poussa la porte, je suivis. Nous longeons un couloir en laissant sur la gauche une salle où sont attablés quelques consommateurs.

D'un seul coup, voilà deux entorses aux lois anglaises : la première, servir à boire après onze heures (il va être une heure du matin); la seconde, laisser monter dans une chambre un couple qui ne peut justifier d'être marié.

Au premier étage, la chambre qui nous est offerte est minable; pas d'armoire, un lit de pitchpin, une commode façon noyer, un fauteuil qui n'a que trois pieds, plus une chaise en rotin comme on en trouve aux terrasses des cafés.

Je me retourne. L'homme qui nous a conduits jusqu'à cette chambre est resté là, attendant je ne sais quoi.

La femme lui commande quelque chose en anglais. Il disparaît pour revenir deux minutes après avec deux grands verres contenant du whisky.

Ma compagne, bonne fille, commence à dégraffer sa robe; d'un geste je l'arrête.

Elle me regarde, se demande ce qui m'arrive, si elle a affaire à un fou ou à un excentrique dangereux.

— Pourquoi qu't'es monté alors ? finit-elle pas dire.

— Pour causer. Je lui explique le but de mon voyage et pour gagner ses bonnes grâces lui fais l'hommage de quelques billets...

— Ecoute, Paulette, si tu veux me faire plaisir, maintenant que nous avons fait connaissance, je voudrais voir ton homme.

— Hein ! t'es pas « louf » des fois. Si c'est pour des histoires, tu sais, faut pas insister.

— Mais non, écoute, au lieu de te fâcher. Dis à ton homme qu'un journaliste de Paris voudrait connaître les boîtes de Londres, si tu préfères, j'ai besoin d'un guide pendant quelques soirées, je le récompenserai.

Ma compagne n'a pas l'air rassuré.

— Enfin, je veux bien lui dire, mais j'suis pas sûre qu'il marche.

— Bon ! dis-lui toujours, et s'il accepte, rendez-vous demain soir au coin du passage où je t'ai rencontrée.

Sympathie.

Le jour, je vis avec un détective inspecteur, et je suis admis à admirer tout ce qui est officiel, à reconnaître les bienfaits des lois, quitte à les critiquer ensuite, et à voir comment on les respecte.

La nuit, j'apprendrai à tourner ces lois et verrai le plaisir que cela procure.

Après un bon repos, j'étais le lendemain soir au rendez-vous fixé à Paulette.

J'étais en contemplation devant la vitrine d'un marchand de bijoux imitation lorsque je vis arriver ma conquête de la veille.

— Adolphe t'attend, me dit-elle simplement.

— Allons-y. A une trentaine de mètres, un gentleman, la cigarette aux lèvres, les mains dans les poches, me regardait venir. Je subissais un examen, qui dut être favorable, car, arrivé à la hauteur de l'homme, celui-ci me tendit la main et daigna esquiver un sourire.

— La petite m'a dit, commençait-il, alors je suis venu. Puis, sans transition, allons chez Jack.

Je marchais entre Adolphe et Paulette. Sentant qu'il allait m'interroger, j'attendais.

question devait fatalement en amener une autre. Il m'intéressait de connaître l'opinion qu'avait cette femme pirate de l'éternelle question : l'amour ! Mais « Madame » ne daigna pas me répondre. Elle se contenta de jeter sur moi un long regard scrutateur. J'aurais voulu être une femme moi-même en ce moment, car alors elle m'aurait peut-être confié les secrets les plus cachés de son cœur, comme une femme à une autre. C'est à cette occasion que je vis, pour la première fois, une profonde mélancolie dans ses yeux, mais elle persista dans son silence.

D'autres pourtant me donnèrent la réponse qu'elle m'avait refusée. Des mois après, quand je fus de retour à Macao, j'eus la visite d'un Chinois orfèvre de son métier. Il m'apportait comme cadeau une lourde bague, travaillée en or pur et ornée d'une pierre verte, dans laquelle étaient gravés des signes cabalistiques. C'était le cadeau d'un chef pirate du West River. Cette bague était pour moi une sorte de passeport qui me permettait de traverser sans aucun risque le domaine de mon étrange ami. Parce que le vieux brigand m'aimait, comme dit l'orfèvre, il avait fait faire, pour moi, cette copie exacte de la bague qu'il portait lui-même.

Lorsque j'eus fait servir le thé, nous entrâmes en conversation, l'orfèvre et moi.

Arrivé devant le bar (Jack, on l'a deviné, tenait un carabaret), Adolphe me montra le chemin, sa femme suivit. Nous nous installâmes dans un coin, en face de trois pernois. Adolphe prit la parole.

La même (et il désignait Paulette) m'a dit que tu voulais un guide ? Explique-moi, mais franchement, pourquoi ? Après je verrai.

Quand j'eus expliqué au chevalier de Paulette ce que j'attendais de lui, il secoua ses épaules, vida son verre d'un trait et annonça :

— J'avais réfléchi.

Pour éclaircir sa méditation, je commandais une autre tournée, ce geste lui fut sensible. Quand on nous servit, il prit deux verres devant lui, jugeant que sa femme en avait assez d'un, il partagea entre lui et moi la troisième consommation.

Paulette alluma une cigarette, mais lui, durement :

— Dis donc, la gosse, on ne te retient pas, tu sais... Demain y a la « crèche » (chambre) à payer.

Je hasardai.

— On pourrait peut-être dîner tous les trois.

— Ça va, fit-il, mais pas avant une heure. Alors tu pourras nous rejoindre chez Tonton vers neuf heures, t'entends, Paulette ? Nous, on va causer un peu, et les histoires d'hommes ça ne regarde pas les « gon-zesses ».

Il prit le sac à main de sa femme, en tira quelques pièces, les plongea dans sa poche.

— Mais tu ne me laisses rien ?

Il chercha dans son gilet, sortit six pence, les lui tendit, et, en guise d'adieu.

— Va « bosser » (travailler), ma fille, à plus tard.

Elle n'insista pas, salua et sortit.

Nous parlâmes de choses et d'autres, mais malgré moi, je sentais que mon compagnon cherchait à savoir ce que j'avais « dans le ventre », comme il me l'avoua plus tard.

Il fut naturellement question de Paname, des copains, des « affaires », du « milieu ».

Mais où j'achevai de convaincre Adolphe, c'est quand on en vint à se trouver des amis communs.

— Mince, alors, tu connais le Manchot du faubourg Montmartre ?

— Je pense bien. Et puis, tiens, une nouvelle : René la Balafre vient de prendre une « tôle » dans le coin, et justement j'ai sa carte sur moi.

Je la lui tendis.

Sous le nom et l'adresse, il lut de l'écriture de René.

Mon Pote, il y a une bouteille de « champ » (champagne) au frais qui t'attend, viens visiter la « boîte » : A toi R. LA BALAFRE.

— M..., fit Adolphe avec admiration, puis il me tendit la main. Il était conquis.

La conversation changea, il fut question de la difficulté de vivre à Londres. Le « tapin » était très dur, sa femme, une courageuse et une débrouillade, ne « dérouillait » pas tous les jours.

Pourtant, c'est une des mieux, tu sais, et « propre et régulière ». Tu me croiras si tu veux, mais bien que t'aies été « chouette » hier en lui donnant un cadeau rien que pour causer, elle était vexée. Et moi, quand j'ai su, j'ai pensé : ce « mec »-là c'est un « cave ». J'te connaissais pas, hein ! aujourd'hui, j'ai compris. Enfin, j'te dis ça, parce que je sais que la Paulette est propre et qu'elle est pas une « pourrie » comme quatre-vingt-dix-neuf sur cent dans ce patelin. Quand tu penses qu'elles ne vont pas à la visite ici et qu'en plus, les flics les protègent si elles se plaignent de toi, tu te rends compte...

Dégouté, il cracha à terre et conclut :

— Tu peux toujours attraper la... c'que t'as pas besoin, en moins de deux ou te faire « enchiber » (arrêter) si tu râles.

(A suivre.) R. R.

Je finis par lui demander ce qu'il savait de Lai Choi San. Il ne me donna certainement pas une description exacte de sa vie. Je crois qu'il n'essaya même pas de me dire la vérité. « Elle n'était qu'une femme », me dit-il. Il n'ignorait naturellement pas qu'elle possédait quelques jonques et il avoua qu'il la croyait à moitié aussi riche que le chef qui m'envoyait cette bague. Elle avait sans doute une bonne « affaire de protection » et les pêcheurs lui payaient bien quelque argent, mais ce n'était rien en comparaison de ce qu'ils payaient à son ami. Alors il se mit à me parler d'elle. Il me raconta des histoires d'aventures et de passion, de perfidie et de haine, en insistant souvent, trop souvent pour être véridique, sur le fait que, dans ses nombreuses aventures de jeunesse, il n'y avait jamais eu l'amour sincère. Mais pour moi il n'y avait aucun doute que cet homme avait des préjugés dans tout ce qui regardait les femmes. Il voulait absolument me faire comprendre que l'amitié du propriétaire de la bague était la seule chose qui avait de l'importance pour moi. Pourquoi donc s'occuper d'une femme, d'une méchante femme !

Je ne crus pas tout ce qu'il me dit, me souvenant de la mélancolie que j'avais aperçue dans les yeux de Lai Choi San...

Le plus grand criminel de l'histoire

(Suite de la page 7.)

sionnistes se sont efforcés de prouver que le condamné de Nantes l'a été injustement. Il n'aurait pas eu besoin de tuer des enfants pour fabriquer de l'or, puisqu'il lui suffisait de se baisser pour en extraire du sol. On parla même de porter l'affaire devant la Cour de cassation...

Et puis on oublie que ce procès a été révisé en 1907 par le plus juste tribunal qui soit, l'Académie des Inscriptions. Se référant aux pièces authentiques du procès de 1440, M. Valois n'eut pas de peine à démontrer que les aveux du coupable furent obtenus spontanément, sans contrainte, que le maréchal ne fut pas mis à la question, qu'il ne récusait aucun témoignage, que sa famille elle-même se garda de protester contre la condamnation.

Gilles de Rais ne pourra donc jamais être réhabilité. Il devra se contenter — sinon du titre de « Barbe-bleue », qui ne le concerne pas — du moins de ce renom plus rare encore : avoir été le plus grand criminel de l'histoire.

R. R.

Horoscope Gratuit

offert par le

FAKIR INDOU BARANOWSKY



Universellement connu pour ses études sur l'astrologie, la plus ancienne des sciences; les journaux spéciaux sont unanimes à constater la réalisation de ses prédictions. Il est incontestablement le plus célèbre des fakirs; en lisant ses horoscopes, on remarque qu'il a la plus grande somme de sagesse et de vérité. Ce surhomme est un être qui dépasse tous les autres; en quelque sorte c'est un prédestiné.

Vous serez surpris des conseils que le fakir pourra vous donner, avec démonstrations à l'appui, dans le domaine des jeux (roulettes, baccara, etc.).

Qui ne voudrait apprendre l'explication de certains points de son passé restés obscurs ? Qui ne voudrait connaître, avant d'entamer des négociations pour une association, un mariage, un voyage, une affaire importante, un procès, une succession, etc., les moyens de réussir dans toutes ces entreprises ?

Il vous donnera des renseignements qui peuvent changer votre destinée et vous apporter, au lieu d'un échec certain, la réussite de vos projets, avec le bonheur et la prospérité.

Votre portrait astrologique vous sera envoyé longuement décrit en termes simples et clairs. Cette étude est absolument gratuite.

Envoyez, lisiblement écrits de votre main, vos nom, prénoms, date de naissance et adresse exacte à M. BARANOWSKY, 42, Coolinsgel, 42, Rotterdam (Hollande). Dire si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle. Joindre 2 francs en timbres-poste pour affranchir la réponse. Ne pas mettre de pièces de monnaie dans les lettres. Affranchir la lettre à fr. 60.

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 AB) Londres W 1.

MAURICE PRIVAT

L'ASSASSINAT

de

JULIETTE TORDJMAN

D'ORAN

Un vol. à 12 fr. dans la célèbre collection des DOCUMENTS SECRETS

Derniers livres parus :

Lyon Ville Secrète
L'Enigme Philippe Daudet
PIERRE LAVAL

Les Documents Secrets, 16, r. d'Orléans, Neuilly (Seine)

Le secret de l'Affaire Koutiepoïff et l'étrange aventure de l'énigmatique Agabekoff

Et l'on dit que les auteurs de films ont de l'imagination !

La vie, en vérité, en a bien davantage. L'affaire Agabekoff abonde, on en conviendra, en extraordinaires péripéties qui sembleraient réservées à la fantaisie de l'écran.

Les aventures politiques et amoureuses de cet ancien agent secret du Guépéou, la théâtrale arrestation des espions soviétiques en Roumanie, l'histoire fantastique des millions des prisonnières d'Odessa, le rôle mystérieux du Français Lecoq, prêtent à toutes les interprétations. Et la principale question posée par la curiosité publique est celle-ci : « Tient-on les auteurs de l'enlèvement et de la disparition de Koutiepoïff ? »

Deux thèses contraires.

Il convient d'abord d'être clair dans cette troublante obscurité et de suivre tout simplement le fil d'un écheveau embrouillé.

Avant toute étude des faits singuliers d'une cause exceptionnelle, l'impartialité ordonne de présenter dans leur intégralité dépouillée de tout artifice les deux thèses qui s'affrontent.

Voici la première : Vingt-cinq agents secrets du Guépéou ont été arrêtés à Constantza, à Galaly, à Jassy et à Bucarest par les commissaires Crilesco, Jonesco et Burano. Tous sont convaincus d'espionnage exercé au service des Soviets. Parmi eux, le Grec Samuridis, les Bulgares Grisha Alexief et Drotchef sont coupables de tentative d'enlèvement de M. Agabekoff. Le Français Lecoq, leur complice, fut l'ami et l'hôte du général Koutiepoïff. Une mystérieuse « dame en beige » déjà impliquée dans la même affaire figure effectivement dans celle-ci. On se trouve en présence de la bande qui fit disparaître le général Koutiepoïff comme elle tenta de faire disparaître M. Agabekoff.

Seconde thèse : Une demi-douzaine d'étrangers ont été arrêtés en Roumanie, sur la dénonciation d'un certain Aruntunoff, dit Agatief, dit Agabekoff, ancien agent du Guépéou, dont il tente depuis de vendre certains secrets fallacieux, et qui monta, dans le but de se procurer des subsides, une machination ténébreuse. Sous le prétexte de délivrer deux dames millionnaires réfugiées à Odessa, il aurait entraîné en Roumanie quelques-uns de ses anciens amis et les aurait fait arrêter en combinant une mise en scène ingénieuse. L'inanité de ses imaginations ne tarderait pas à se découvrir, comme ont été révélées déjà les inexactitudes [des renseignements] dont il aurait trafiqué. Cette bagarre héroï-comique, ne saurait avoir rien de commun avec la disparition restée inexplicable du général Koutiepoïff.

Trois propositions nécessaires.

Pour rechercher la vérité, ou, du moins, la vraisemblance entre ces deux conceptions contradictoires, il importe de les étudier à la triple lumière de ces propositions.

1° La conception politique de la Roumanie à l'égard de la Russie et de l'Europe.

2° Le scepticisme de la colonie russe à l'égard de l'affaire Koutiepoïff.

3° L'indifférence ou la résistance apportées à la vérification de précisions exactes données par le détenu André Colin.

Ces trois propositions, si différentes cependant dans leur essence, se complètent singulièrement dès qu'on pénètre dans l'étude des événements.

L'énigmatique Agabekoff.

Il est difficile, évidemment, de connaître les détails de l'affaire de Constantza. Elle s'est déroulée loin de nous. Les témoins manquent. Les hypothèses abondent. Nous ne pouvons pas lire les pièces du dossier. Et les pièces du dossier contiennent-elles la vérité ?

Le seul personnage qui puisse éclairer ces ténèbres est Agabekoff lui-même. Il est à Bruxelles. On peut le joindre. On l'a joint. Et il ne faut pas méconnaître l'intérêt qui s'attache à ses déclarations. Avant de les rapporter, il faut aussi connaître l'homme. Entendons qu'il faut le connaître autrement que par les relations de son existence abondamment rapportées dans la presse.

Agabekoff a résidé en France. On a peu conté ce qu'il y faisait, pourquoi il y était entré, comment il en est parti. Tentons de le dire.

Agabekoff appartient au bureau de renseignements d'une grande puissance voisine. Du moins il y appartient au moment où il arriva à Paris. C'est à l'époque où il était le délégué des Soviets à Berne qu'il tenta de se mettre en rapports avec le Quai d'Orsay.

Il se réclama de sa situation d'ancien collaborateur intime de Staline pour faire estimer l'importance des renseignements dont il était le détenteur. Mais il éleva des prétentions démesurées quant à la rétribution par quoi il entendait faire récompenser ses indiscretions.

Ses propositions, à ce moment, ne furent pas acceptées. Agabekoff, une année après, rompa officiellement avec les Soviets. On le vit alors parcourir les principales capitales européennes et tenter d'entamer des négociations avec les différentes légations.

Il était alors porteur d'un passeport au nom d'Ovsepian, sujet perse, exerçant la profession de négociant. De fait, Agabekoff présente assez exactement l'aspect hindou et a, au demeurant, du sang oriental dans ses veines slaves. Il prétend posséder les secrets capitaux du Guépéou.

Les dossiers du Guépéou.

Le Quai d'Orsay, on s'en doute, refusa derechef de négocier avec lui. Mais Agabekoff entra en relations avec la police spéciale et livra le secret du chiffre de la correspondance secrète de l'U. R. S. S. En outre, il expliqua le détail du détournement de la correspondance de notre cour-



George Agabekoff (à gauche), ancien chef du service d'espionnage soviétique en Orient, qui a failli être enlevé par les Soviets en Roumanie. A droite : Isabel Streater, sa femme, fille d'un ancien diplomate britannique. (W. W.)

rier diplomatique à son arrivée à Moscou, la violation de correspondance des missives destinées à notre ambassadeur et comment elles étaient photographiées avant la remise à destination. De fait, il présentait les épreuves d'une pièce adressée du Quai d'Orsay à notre ambassade à Moscou. On crut, à la suite d'une enquête, découvrir que cette pièce avait disparu de l'ambassade après sa réception normale et que c'est ensuite seulement qu'elle aurait été photographiée. Les renseignements livrés paraissent sans intérêt et d'une douteuse authenticité. Agabekoff fut expulsé du territoire français. Il n'est pas exact qu'il le fut à la demande de l'ambassade des Soviets. Cette opération eut pour cause une communication de l'Intelligence Service.

Agabekoff avait livré à l'Angleterre un dossier qui semblait singulièrement documenté sur l'activité de la propagande des Soviets dans l'Inde et sur les agissements de ses agents dans les possessions britanniques. Les noms d'affiliés vendus au gouvernement britannique y étaient révélés. Parmi ceux-ci figuraient un haut fonctionnaire anglais et un rajah apparemment connu pour son loyalisme. Une enquête de l'Intelligence Service découvrit ou crut découvrir — comment pourrait-on affirmer en cette matière ? — la cause de ces allégations. Agabekoff fut recherché. Il avait quitté le Royaume Uni et résidait précisément en France. Signalé, il fut jugé indésirable.

C'est alors qu'il se décida sans doute à frapper l'opinion. Il écrivit deux ouvrages fort curieux sur les dessous de la politique des Soviets. Et il faut bien reconnaître que les chancelleries, qui avaient accueilli l'auteur avec quelque incrédulité, furent intéressées par l'œuvre. Un fonctionnaire du Quai d'Orsay ne mentionna-t-il pas dans un rapport que « le livre de M. Aruntunoff Agabekoff en avait plus appris à nos services en cent pages que nos agents n'en eussent fait connaître en cent ans ? » Et n'ajouta-t-il pas ce regret, formulé peut-être avec plus de réserve, mais dans ce même sens, que, malheureusement, ces secrets étaient maintenant répandus dans le monde, à la connaissance des intéressés,

alors qu'il eût été possible de nous en réserver le privilège clandestin ?

Les Russes blancs chez le comte roumain.

Agabekoff, ayant démontré l'excellence de ses sources, prétendit même qu'il devait collaborer avec Trotsky à la réalisation d'un ouvrage nouveau sur les menées slaves dans l'Occident. Cette affirmation ne pouvait rencontrer que l'incrédulité officielle. Les chancelleries savent la réserve absolue que garde Trotsky [dans ses déclarations, et plus encore dans ses relations.

C'est alors qu'Agabekoff résolut de s'adresser à des Etats plus faciles à convaincre, d'autant que leur position les expose davantage à la menace bolchevique.

Au temps où Agabekoff fréquentait à Paris les Russes blancs, il était entré en relation avec un comte roumain, dont le salon était le centre des groupements d'émigrés. Ce comte roumain habite, aux confins de Montmartre, un hôtel particulier où, chaque semaine, les ex-aristocrates de la cour tsariste et de nombreux officiers de l'ancienne armée russe se rencontraient en séances où s'envisageaient les destinées futures d'une Russie régénérée et d'une restauration souhaitée.

L'affaire de Constantza et l'affaire Koutiepoïff.

Le certain, c'est qu'il partit pour Bucarest et qu'il s'y fit fort de livrer les agents de l'espionnage et, plus exactement, de la propagande soviétique en Roumanie.

Les premières dépêches relaient que les agents du Guépéou avaient été arrêtés au moment où ils tentaient d'enlever Agabekoff en automobile pour le transporter dans le vapeur russe *Helena Philomena*, qui mouillait à proximité.

Ensuite, il s'agissait d'une tentative de meurtre commise contre Agabekoff par Alexief, qu'on aurait surpris devant le restaurant où déjeunait le Russe, un pistolet à la main.

Agabekoff interrogé à Bruxelles par les journalistes s'est prêté avec bonne grâce à leur indiscretion. Mais il s'en est tenu à la seconde version, qui diffère singulièrement de la première.

On sait cependant l'intérêt qui s'y attachait. L'identité de l'attentat avec celui dont Koutiepoïff semble avoir été l'infortunée victime, établissait la double culpabilité des inculpés arrêtés. Ou, du moins, la méthode incontestable et prouvée d'un guépéou criminel.

La Sûreté générale, paraît-il, aurait émis l'hypothèse que les premières dépêches étaient le fait d'Agabekoff lui-même et que les suivantes auraient eu le caractère d'une rectification officielle.

Ce qui reste nettement établi, c'est que, au début de l'affaire, les premiers renseignements roumains s'appliquaient à la découverte des coupables de l'enlèvement de Koutiepoïff. Agabekoff, interrogé à Bruxelles, n'a pas soutenu ce point de vue. Il a vaguement parlé d'arrestations éventuelles et possibles de personnages d'un rang soviétique beaucoup plus élevé qui seraient susceptibles d'en connaître plus long à ce sujet. Et il a nettement ajouté que les bolchevistes arrêtés, y compris notre compatriote Auguste-Alexandre Lecoq, n'étaient que de vagues comparses, étrangers à l'affaire Koutiepoïff.

C'est par lui cependant, et par lui seul peut-être, que les deux affaires pourraient se rattacher. Mais il ne semble pas que M. Lecoq ait jamais connu Koutiepoïff, du moins dans cet *Hôtel de Bretagne et d'Orléans* que gère M. Marcoux, son beau-frère, 32 bis, rue Richelieu. Seule, l'enquête actuelle pourra nous renseigner à ce sujet. En tous cas, M. Lecoq, ami, semble-t-il, de Philia, réfugié russe, est-il un bolchevik ou un débiteur gêné que l'affaire d'une échéance précipita dans des aventures trop compliquées pour lui ?

C'est — ou du moins c'était il y a peu — l'opinion de la police française.

Le silence russe.

Et nous atteignons à la deuxième proposition que nous rappellerions plus haut : à savoir le silence singulier obstinément gardé par la colonie des réfugiés russes sur l'affaire Koutiepoïff.

La demeure du comte roumain où se tenait l'élaboration de la politique étrangère, au gré des sentiments russes, continue toujours ses réunions. On n'y parle jamais, jamais, de l'affaire Koutiepoïff. Chez le prince G..., noble et pur émigré, où se pressent les réfugiés dans une ardeur restée confiante, on ne parle jamais, jamais, de l'affaire Koutiepoïff.

Au lendemain même des arrestations roumaines, dès les premières dépêches, le général Miller et les chefs du parti de la résurrection de la vieille Russie ont été unanimes : « Ceci n'a rien de commun avec l'affaire Koutiepoïff. » Aucune discussion des faits. Nul commentaire. Une affirmation doucement, mais finement péremptoire. Et puis un silence, que l'on semble vouloir garder comme un secret.

Ce qui n'est pas moins singulier, c'est, à côté du réel scepticisme russe, le scepticisme apparent de la police française. On s'est étonné que la demande de renseignements sur l'ingénieur Lecoq adressée par le gouvernement roumain n'ait été étudiée que plusieurs jours plus tard et que n'ait point été aussitôt résolu le point principal : le général Koutiepoïff habitait-il l'hôtel de la rue Richelieu ? Lecoq le connaît-il ? C'est la presse qui obtint ce renseignement : « Il semble bien que le nom d'un nommé Lecoq ait figuré au dossier de l'affaire. » Un général russe croit se le rappeler. Il fallait une heure à peine pour contrôler ce détail capital...

Les révélations d'André Colin.

Par une coïncidence assez curieuse, mais opportune, le détenu André Colin, qui avait prétendu connaître le lieu où fut clandestinement enterré Koutiepoïff, se rappelle à l'attention publique, un ins-

tant intéressée par ses déclarations et, depuis, vite oubliée.

André Colin avait fourni de telles précisions qu'elles méritaient une vérification. Certes, il faut laisser à ses amis — et ce condamné en a au moins un fort honorable — la responsabilité de leur étonnement. Il n'est que juste, cependant, de le mentionner, si l'on veut se défendre de le partager.

Colin a été « extrait » de la prison de Poissy une seule fois, sous la pluie, le soir, dans l'obscurité, deux heures, pour retrouver la maison de banlieue où il est allé une seule fois, il y a deux ans !

Depuis l'expérience nécessaire n'a jamais été renouvelée, malgré les pressants appels du détenu qui se fait fort, dans la journée, à loisir, de retrouver la « maison du crime. »

Les recherches, en effet, s'étaient poursuivies hors de sa présence et arrêtées sur une villa dont il affirmait : « Ce n'est pas là... »

André Colin avait cité des noms, et notamment ce lui de sa maîtresse Sonia Kottzeff, qui fréquentait effectivement le milieu russe. A ce moment, elle fut rencontrée plusieurs fois à Montparnasse. Elle semble avoir disparu avant d'avoir été recherchée...

Certes, André Colin a tort, quand il donne à cette indifférence apparente des

raisons trop particulières. Il se trompe lorsque, dans ses lettres, il redoute qu'à la faveur de ses déclarations, quelqu'un d'autre reprenne un jour la piste qu'il a indiquée, découvre la tombe cachée du général et touche la prime d'un million.

Mais il n'a pas tort de s'étonner devant les obstacles administratifs longtemps accumulés pour résister à sa demande : « Conférer avec son avocat. » Une pareille requête est toujours accueillie quand un détenu a besoin d'un renseignement juridique ou d'une assistance en cours de peine. M^e Enriquez, son ancien défenseur, est d'ailleurs un avocat assez éminent pour qu'on ne leur refuse pas une faveur aussi commune. Il l'a attendue plus de six semaines cependant... N'eût-on pas pu pas dû, hâter les révélations de Colin, tout au moins tenter l'expérience plus tôt. Les vérifications reprennent... Elles semblent tardives à certains qui se passionnent pour le cas de Koutieppoff, et peut-être aussi pour le million promis. Attendons.

Allons-nous connaître, par Agabekoff ou par Colin, par les arrestations de Courtant, ou par l'enquête de notre police, par le hasard ou la fatalité, le secret de l'affaire Koutieppoff ?

Où restera-t-il enseveli dans ces ténèbres qu'aucune impatience ne semble tenter de dissiper ? MARCEL CHABERT.

On accuse, on plaide, on juge...

Chossin et Chossin.

Un certain Louis Chossin était, il y a quelques semaines, condamné à deux mois de prison par le tribunal correctionnel pour avoir quêté... pour son propre compte.

Alors qu'il purgeait cette peine, il comparait de nouveau, l'autre semaine, devant la XIII^e chambre correctionnelle pour une affaire d'abus de confiance, qui fut remise à huitaine.

Entre temps, Chossin avait terminé sa peine de deux mois et comparait libre la seconde fois; néanmoins, le parquet — qui n'est pas toujours au courant des faits et gestes des détenus — l'avait cité au même domicile que la fois précédente, à savoir... à la Santé.

Le hasard, vaudevilliste malicieux, avait placé à la prison un autre Louis Chossin, qu'on amena à l'audience, alors que le premier Louis Chossin s'y trouvait aussi... mais en liberté, il s'ensuivit une invraisemblable confusion.

Le président se mit à interroger le Chossin détenu :

— Vous avouez l'abus de confiance qui vous est reproché.

— Que non pas ! bondit l'interpellé.

— Pourtant, vous l'avez reconnu durant toute l'instruction.

— Mais non, monsieur le Président, je ne connais pas cette histoire... je ne sais pas ce que l'on me veut !

A ce moment arrivèrent à l'audience les avocats de Chossin numéro un, M^e Théodore-Valensi et Moreteau, qui dissipèrent ce malentendu basé sur une homonymie.

— Alors, conclut le président, il y a deux Chossin !

Tandis que quelqu'un murmurait : — Bien entendu... la paire !

Amour ! Amour !

Silardièrre, livreur dans un grand magasin, exerçait paisiblement sa profession, en coulant avec sa très légitime épouse des jours relativement heureux.

Une femme vint à passer... comme dit la chanson, elle était jeune, belle, séduisante, du moins aux yeux énamourés du livreur, qui fit à sa conquête les plus mirifiques promesses :

— Tu m'aimes, je t'aime, nous ne nous quitterons plus... c'est pour la vie !

Ah ! les doux abandons, les serments passionnés ! tant et si bien que le brave livreur en vint à ne plus concevoir la vie sans son nouvel amour, seulement, l'aimée était exigeante :

— Quand on aime une femme ! déclara-t-elle péremptoire, on lui donne son nom ! Silardièrre, épris et ému, n'osa pas avouer qu'il l'avait déjà donné à une autre.

Que faire ? entamer une procédure de divorce longue et compliquée ? La perspective n'enchantait guère l'amoureux livreur qui imagina un moyen plus simpliste : il se présenterait devant M. le maire en compagnie de celle dont il voulait faire sa femme et, muni de son acte de naissance sur lequel il aurait, au préalable, gratté la mention de son précédent mariage, il se marierait.

Cette idée géniale fut mise à exécution. Silardièrre remit des papiers dûment grattés et fit publier les bans.

Seulement, la veille du mariage, l'amoureux, pris de remords, s'en fut trouver le commissaire de police de son quartier à qui il conta sa romanesque aventure.

Le commissaire n'est pas toujours bon enfant, celui-ci fronça le sourcil et ne s'émut guère à l'énoncé de la belle histoire d'amour.

— Quand on est marié, monsieur, dit-il à Silardièrre, on le reste... et si on ne veut pas le rester, on divorce et on a recours à la loi, ceux qui n'agissent pas ainsi et grattent leurs papiers sont des faussaires !

Et ayant dit, il envoya Silardièrre et son remords... à la Santé.

Le lendemain, une noce au grand complet — mariée en tête, garçons d'honneur et demoiselles de rose tendre vêtues — attendait à la mairie l'arrivée de l'heureux époux.

Une heure se passa... le maire bougonnait... D'autres couples unirent leurs destins :

— C'est bien ennuyeux, dit tout à coup l'adjoint, je voudrais aller déjeuner !

— Nous aussi ! répliquèrent en écho les témoins, les parents et les amis, tandis qu'émue et rougissante comme il sied, la mariée sous son voile blanc et sa couronne de fleurs d'oranger, regardait éperdument vers la porte... sous laquelle le fiancé n'apparaissait pas.

Enfin, après une longue attente, le cortège se disloqua, faute de marié.

Et dans sa cellule solitaire, le pauvre livreur, victime de l'amour, attend l'instant où la chambre des mises en accusations le renverra devant la Cour d'assises.

M^e Henri Sébag le défendra devant le jury et soutiendra ses intérêts dans l'instance en divorce que sa femme — la vraie — a introduite contre lui.

Quant à l'autre, déçue et furieuse, elle a abandonné Silardièrre à son triste sort.

Ne touchons pas au Pékinois !

Les temps sont durs, la crise, l'affreuse, l'abominable crise atteint tous les commerçants ; aussi ceux-ci ont-ils parfois des idées assez imprévues pour se procurer quelque bénéfice supplémentaire, tel ce maroquinier parisien qui, possédant un fox — lequel répond au nom impérial d'Auguste — le loua, mais oui, le loua, moyennant trois cents francs par mois à un bar élégant des Champs-Élysées pour faire... la chasse aux rats.

Or, un beau soir, à l'heure du cocktail, alors que les volutes des cigarettes opiacées commençaient à s'élever et que le jazz faisait entendre ses sonorités sauvages, « Auguste », accompagné de son propriétaire, arriva, pour accomplir sa tâche quotidienne, il se heurta au pékinois d'une jolie femme qui pénétrait dans l'établissement, sans doute le fox jugea-t-il, dans sa cervelle de chien bien policé, que le pékinois manquait de civilité et pour lui en donner quelque peu, il le mordit cruellement...

Après cette entrée en matière peu affable, les propriétaires des chiens échangèrent des paroles plus aigres que douces et l'affaire eut son épilogue devant le juge de paix du XIII^e arrondissement :

— C'est votre chien qui a commencé, monsieur ! clama la dame.

— Que non pas, madame, c'est votre pékinois qui est un malotru, répliqua le patron d'« Auguste », mangeur de rats.

Et comme il était certain que ce dernier avait blessé le pékinois, son propriétaire devra verser trois cents francs de dommages intérêts à la dame, mère... non pardon... protectrice dudit pékinois.

Rôle des Assises de la Seine.

Vendredi 29 janvier et samedi 30. — Vol qualifié et assassinat : Alexandre-Eugène Boyer.

Défenseur : M^e Paul Henriquet.

Vol qualifié et assassinat : André Boyer. Défenseur : M^e Legrand.

SYLVIA RISSER.

Le forçat Bauer fut-il trois fois assassin ?

Henri Bauer, l'assassin des frères Chappuis, a été, comme nous le disons d'autre part, condamné aux travaux forcés à perpétuité. Mais il n'y a pas de bateau pour le baigne avant... des mois et des mois ! Henri Bauer, qui n'a peur de rien, a peur du régime de la « Centrale ». Aussi, propose-t-il, en même temps qu'il se pourvoit en Cassation, des révélations sur l'affaire Le Guerrec.

Gaby Le Guerrec, une misérable fille, fut, il y a quatre ans, coupée en morceaux. On trouva ses restes éparés dans un fossé, non loin du canal Saint-Denis. On ne put identifier le ou les assassins.

Henri Bauer, pour provoquer un supplément d'enquête, et pour prouver à la justice qu'elle n'est pas « à la hauteur », affirme avoir été l'un des dépeceurs de Gaby. La malheureuse avait trahi quelqu'un du « milieu ». Un tribunal crapuleux, aussitôt réuni, la condamna à mort. Elle se débattit tant qu'elle put ; mais elle n'était pas de force... Et chacun des exécutés emporta, pour le jeter au fossé, l'un des débris sanglants. Henri Bauer est-il véritablement l'un des auteurs de ce crime atroce ? Il est vraisemblable de le croire, puisque, actuellement, après avoir trop bavardé, il demande à réfléchir et hésite à donner les noms de ceux qui furent auprès de lui en ce soir tragique et l'assistèrent dans l'horrible tâche.



Gaby Le Querrec, qui fut coupée en morceaux à Saint-Denis en janvier 1928. (R.)

La suppression des maisons closes à Grenoble

A Grenoble, les autorités ont fait fermer les maisons closes. Pourquoi ? Moralité, a-t-on dit. Fut-ce un bien ? Fut-ce un mal ? Il est vraisemblable que ce fut un mal. La prostitution clandestine exerce depuis des ravages autrement inquiétants ; et la proportion des maladies vénériennes augmente de façon constante, en dépit des efforts des services médicaux.

Les maisons de tolérance, qui maintenant sont tout à fait closes, appartiennent — ou plutôt appartenaient — au genre « cabaret-musette », si classique en province. C'est dire que l'on n'était nullement forcé de consommer (charnellement parlant), mais qu'en échange d'un bock, et ordinairement de quelques consommations accessoires offertes aux jeunes pensionnaires, on pouvait simplement rire et danser... Grenoble, ville touristique et universitaire, est aussi

un centre militaire important. Et soldats comme sous-officiers se retrouvaient très volontiers au 5, au 2 ou au 18.

Le 18, c'était la « boîte » de luxe. Au centre de la ville, un étroit labyrinthe vous conduisait à un édifice où chaque chambre avait son nom, son style, son mobilier. Un accordéoniste virtuose déversait, à volonté, de la longueur musicale dans « l'âme » de la clientèle.

On chuchote au demeurant que les anges en tulle rose, expulsés du Paradis grenoblois, ne seraient pas allés bien loin : à La Tronche, à un kilomètre.

Metz et Strasbourg ont été l'objet, déjà, de mesures semblables. Il ne semble pas, où que ce soit, que, dans des villes de garnison, la suppression des « maisons d'illusion » ait donné de bons résultats, tant au point de vue de la morale que de l'hygiène.



Les troubles sont fréquents en Espagne, et dans la région ouvrière de Bilbao, de nombreuses manifestations ont eu lieu. De nouvelles bagarres viennent d'éclater entre républicains Israélites et Royalistes. Quarante blessés et trois morts, tel est le tragique bilan de ces sanglantes échauffourées. Notre photo montre le public sur les lieux de la bagarre peu après celle-ci. (W. W.)



La prison de Versailles est depuis quelques années le théâtre d'évasions sensationnelles. La voici revenue, une fois de plus, en vedette de l'actualité. La police recherche activement les trois fuyards, qui n'étaient pas d'ailleurs des criminels notoires. Cette photo nous montre la fenêtre de la cellule 13 de la prison de Versailles. C'est après avoir scié l'un des barreaux de cette fenêtre que les trois détenus s'évadèrent. (Voir p. 16.) (R.)

CRÉERA-T-ON UN

NOUVEAU BAGNE

AU PAYS DES BALEINES?

La baie de Kerguelen.

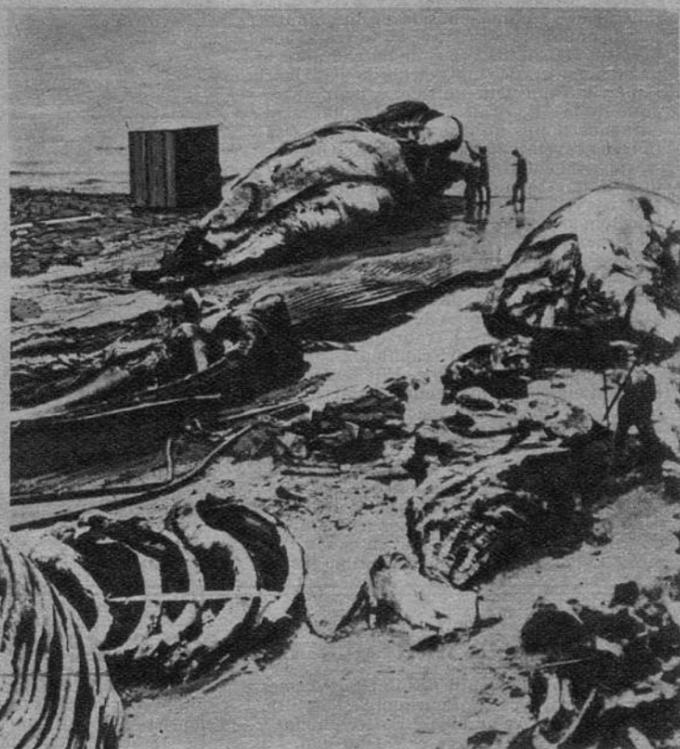


Une famille de baleines sur la côte.

On sait les vives critiques dont les bagnes actuels ont été maintes fois l'objet. On reproche, entre autres, aux régions pénitenciaires de ne permettre aucun travail productif, d'user le forçat dans des besognes stériles, sous un climat insalubre, et de favoriser l'évasion des condamnés audacieux. Mais une question s'est posée aussitôt : où transférer les bagnes ? De nombreux rapports ont été établis dans cette éventualité, et le choix de l'emplacement d'un nouveau bague a été étudié.

Parmi les régions susceptibles de recevoir, avec toutes les garanties exigées, les condamnés aux travaux forcés et les relégués, il en est une qui a retenu l'attention : c'est l'île Kerguelen, qui fait partie d'un groupe d'îles éparses dans l'océan Indien et qui est située à égale distance du sud de l'Afrique et de l'Australie. Cette île qui appartient à la France est appelée — déjà ! — l'île de la Désolation.

Un monstre marin capturé.



Le dépeçage d'une baleine.

Les bagnards pourraient enfin trouver sur cette terre lointaine, quasi inhabitée, une besogne utile à accomplir : la pêche à la baleine est l'industrie locale ; elle demande des bras ; la tâche est rude, certes, mais le climat est sain. La Guyane est improductive ; Kerguelen peut prendre un essor économique important. Outre la chasse et l'exploitation rationnelle de la baleine, d'immenses forêts sont à défricher.

D'autre part, toute évasion est rendue impossible ; aucun pays civilisé n'est proche ; la mer s'étend à perte de vue et les courants marins rendent fatale toute tentative.

Nos photos montrent un paysage côtier de l'île Kerguelen, abrupt et sauvage, puis des scènes pittoresques qui permettent de se rendre compte que les baleines abondent en ces parages. Les spécialistes de cette pêche se plaignent du manque de main-d'œuvre.

L'ASSASSINAT DE JULIETTE TORDJMAN, D'ORAN

On se rappelle que l'affaire Tordjman défraya la chronique judiciaire pendant de longues semaines en Algérie et en France. La vérité sur l'assassinat mystérieux de Juliette Tordjman n'a jamais été connue. L'instruction de cette affaire fut menée d'une manière qui prêta à critiques. Le procès également fut conduit avec un parti pris évident.

Il y avait trois accusés : Edmond Teboul, sa femme Stellou et sa belle-mère M^{me} Tordjman. M^e Campinchi les défendait et ne réussit pas à les faire acquitter, en dépit de tout son talent, en dépit de l'absence de preuves véritables contre les trois mal-

heureux accusés de l'assassinat de Juliette Teboul fut condamné à trois ans de prison, sa femme à cinq ans, et sa belle-mère à deux ans avec sursis.

Le sympathique polémiste Maurice Privat expose dans son livre *L'Assassinat de Juliette Tordjman d'Oran* les circonstances dans lesquelles s'est déroulé ce procès et il crie à l'erreur judiciaire. Voilà un volume qui fera sensation. C'est une enquête qui fait honneur à ce maître journaliste et peut-être entraînera-t-elle bientôt la révision du procès. Nous le souhaitons. En tout cas, le volume est passionnant à lire.

LA SEMAINE PROCHAINE

"LA VIE SCÉLÉRATE DE JACK DIAMOND"
VOLEUR, ASSASSIN DE FEMMES, TORTIONNAIRE, MOUCHARD
CE RÉCIT SENSATIONNEL A ÉTÉ ÉCRIT PAR :

Edward J. DOHERTY

le plus courageux policier américain, dont les articles sur les gangsters ont toujours été si remarquables à cause de leur documentation, et traduit par José MOSSELLI, le brillant romancier populaire.

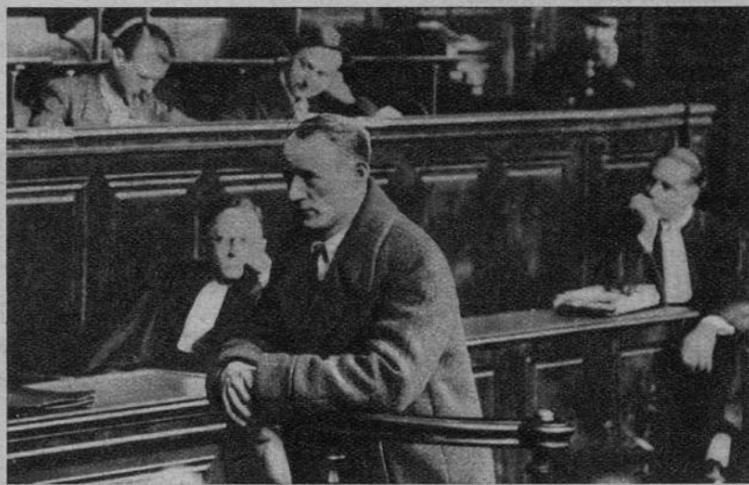
POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



Comme nous le disons page 13, trois malfaiteurs, détenus à la prison de Versailles, ont réussi à s'enfuir au cours de la nuit. Ils scièrent les barreaux de leur cellule, descendirent au moyen d'une corde et purent atteindre le toit de la Cour d'assises,

d'où ils se glissèrent dans la rue. De là, on a perdu leurs traces. De gauche à droite : Luigi Gitrioli, le toit du Palais de justice par où les évadés ont atteint la rue, et Mathieu Laurenti. Le troisième malfaiteur se nomme Henri Lordet. (R.)



Gabrielle Vasseur a comparu aux Assises de la Seine. Par jalousie et par dépit, elle avait incendié une maison appartenant à son mari. Elle a été acquittée. A droite :

le malheureux époux, que cet acte a « mis sur la paille », dépose maintenant comme témoin. (R.)



Mrs. Judd, qui tua deux femmes et expédia les cadavres dans une malle, a vu s'ouvrir son procès. (K.)

L'affaire Dunikowski continué, mais vient d'être retardée par des incidents d'ordre judiciaire. Dunikowski, que l'on voit ici avec ses avocats, ne veut pas continuer ses expériences hors la présence de ses défenseurs. (R.)

M^{me} Urstat a blessé son mari, à coups de revolver, et s'est tranché la gorge. Drame de la folie. (R.)

Lisez dans ce numéro : **LE PLUS GRAND CRIMINEL DE L'HISTOIRE**, par Roger RÉGIS.
CHEZ LA PUDIQUÉ ALBION, par Raymond ROBERT.